

Activités MINIÈRES et ODD

État des lieux de la situation en 2020



À propos de RMF

La Responsible Mining Foundation (RMF) est un organisme de recherche indépendant qui encourage l'amélioration continue des chaînes de valeur d'une activité minière responsable, en proposant des outils et des cadres méthodologiques, en publiant des résultats de recherche et des données d'utilité publique, et en permettant une coopération éclairée et constructive entre les entreprises minières et les autres parties prenantes.

La Fondation défend le principe selon lequel des chaînes de valeur d'une activité minière responsable devraient renforcer l'économie, améliorer la vie des populations, et respecter l'environnement des pays producteurs, tout en s'assurant que les entreprises bénéficient également de leurs activités de manière équitable et viable.

Les travaux et les recherches de la Fondation reflètent ce que la société dans son ensemble peut raisonnablement attendre des entreprises du secteur extractif sur les questions économiques, environnementales, sociales et de gouvernance.

En tant que fondation indépendante, la RMF n'accepte aucun financement ni aucune autre contribution de l'industrie extractive.

La Fondation remercie le Secrétariat d'État suisse à l'économie, le ministère néerlandais des Affaires étrangères, ainsi que la Fondation Triodos, pour leur financement.

À propos du CCSI

Le Columbia Center on Sustainable Investment (« CCSI ») est un centre conjoint de la Columbia Law School et de l'Earth Institute, au sein de l'Université de Columbia. Le CCSI est le seul centre de recherche appliquée et forum universitaire dédié à l'étude, à la pratique et à l'échange sur l'investissement international dans le développement durable. Sa mission est de développer des approches pratiques pour les gouvernements, les investisseurs, les communautés, et les autres parties prenantes, afin de maximiser les avantages de l'investissement international pour le développement durable.

Le CCSI réunit des experts dans les domaines juridique, économique et politique, et aborde l'investissement dans le développement durable de manière holistique, faisant le pont entre le droit de l'investissement, la gestion des ressources naturelles, les droits humains, l'économie, l'économie politique, et la gestion environnementale. Nous menons des recherches rigoureuses, fournissons des analyses de politiques et des services consultatifs, proposons des programmes éducatifs, développons des outils et des ressources, et favorisons le dialogue multipartite et le partage des connaissances entre les décideurs, les défenseurs du développement, les universitaires, les chefs d'entreprise, et les parties prenantes communautaires. Nous travaillons à renforcer le potentiel de développement durable de l'investissement international et à faire en sorte que l'investissement international soit mutuellement avantageux pour les investisseurs et les citoyens des pays bénéficiaires.

Executive Summary	4
Contexte	4
État des lieux de l'action des entreprises minières en faveur des ODD	4
Action des entreprises minières en faveur des ODD : pourquoi est-ce important ?	4
Action des entreprises minières en faveur des ODD : que se passe-t-il ?	5
Conclusions et recommandations	6
1 Introduction	7
Contexte	8
Portée et objectifs du rapport	8
Activités minières et ODD : un impératif sociétal et commercial	9
Activités minières et ODD : tendances récentes et problèmes critiques émergents	9
Une opportunité de transformation	11
2 Exemples d'opportunités de soutien et risques pouvant potentiellement entraver la réalisation des ODD	12
3 Intégration, hiérarchisation, et publication de données sur les ODD	22
Contexte	23
Évaluation	24
Résultats	24
Quelques exemples de bonnes pratiques	28
Résultats en contexte	31
4 Développer des politiques et des pratiques favorables aux ODD	32
Contexte	33
Évaluation	33
Résultats	34
Résultats en contexte	37
5 Conclusions et perspectives	39
Conclusions	40
Perspectives – quelques recommandations	41
Annexe Portée de l'échantillon de 38 entreprises	42
Notes de fin	43

Contexte

L'industrie minière, grâce à ses activités étendues et à son omniprésence dans les pays en développement, entretient des liens étroits avec les questions couvertes par les 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Ces liens sont clairement définis dans le document [Cartographie de l'exploitation minière en fonction des objectifs de développement durable : Un Atlas](#), produit en 2016 par le Columbia Center on Sustainable Investment, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Réseau des solutions pour le développement durable des Nations Unies, et le Forum économique mondial. L'Atlas illustre comment les activités minières peuvent influencer positivement la réalisation des ODD, en favorisant un développement économique à grande échelle, et en fournissant des minéraux essentiels aux technologies, aux infrastructures, à l'énergie, et à l'agriculture, tout en mettant en évidence la manière dont les activités minières ont contribué à relever de nombreux défis concernés par les ODD, notamment la lutte contre les violations des droits humains, les inégalités sociales, la dégradation de l'environnement, et la corruption.

État des lieux de l'action des entreprises minières en faveur des ODD

Alors qu'il ne reste plus que dix ans pour atteindre les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030, et quatre ans après la publication de l'Atlas, le présent rapport fournit un état des lieux de ce que les grandes entreprises minières font actuellement pour intégrer les ODD dans leurs stratégies commerciales, et des mesures qu'elles prennent de manière proactive afin d'aider à atteindre ces objectifs. Ce rapport est également un rappel des opportunités dont dispose le secteur minier pour influencer positivement la réalisation des ODD, et, dans le même temps, une mise en garde sur les risques inhérents aux activités minières pouvant potentiellement entraver la réalisation des ODD. L'influence que peut exercer le secteur minier est d'autant plus importante compte tenu des graves répercussions de la pandémie de Covid-19 sur les progrès vers la réalisation des ODD.

Action des entreprises minières en faveur des ODD : pourquoi est-ce important ?

Compte tenu de son importance pour les économies de nombreux pays en développement, et de la proximité directe de bon nombre de ses activités avec les populations locales et les environnements naturels, le secteur minier a un rôle majeur à jouer pour contribuer à la réalisation des ODD. En tant que partenaires de développement dans de nombreux pays, les entreprises minières ont la possibilité et la responsabilité de montrer comment elles intègrent ces objectifs dans leurs activités commerciales. Dans le même temps, les activités minières présentent des risques potentiels (y compris des risques inhérents ou non intentionnels) à la réalisation des ODD. Les entreprises peuvent faire preuve d'un comportement exemplaire en faisant systématiquement en sorte d'éviter et d'atténuer leurs impacts négatifs sur les populations, les économies, et la planète, et en tirant parti de leur potentiel de transformation pour favoriser le développement durable.

Ce faisant, les entreprises peuvent renforcer la confiance dans le secteur en tant que force positive, et faire preuve de respect pour la société dans son ensemble en s'efforçant de relever les défis mondiaux couverts par les ODD. Ainsi, les entreprises véritablement proactives en faveur des ODD sont considérées comme des acteurs locaux et mondiaux prêts à partager la responsabilité des trois éléments clés des ODD – à savoir les populations, la planète, et la prospérité. Se concentrer sur ce triple résultat nécessite une réflexion à long terme, au-delà de la date cible de 2030 envisagée par les ODD, afin de garantir des économies florissantes, une bonne qualité de vie pour tous, et des environnements sains pour les générations futures.

Il existe une analyse approfondie et reconnue de rentabilisation en faveur d'une action sur les ODD. Les entreprises minières qui intègrent efficacement les ODD dans leurs activités et stratégies de base savent qu'elles renforceront à terme leur capacité à faire face aux défis de l'avenir. Mettre en place des actions concrètes en faveur des ODD permettra aux entreprises de renforcer la confiance (de la part de toutes les parties prenantes, y compris les investisseurs et les financiers, des gouvernements, et des populations des pays producteurs), de limiter les risques (y compris les risques opérationnels, pour leur réputation, financiers, et réglementaires), et de démontrer leur respect pour les peuples et les pays touchés par les activités minières.

En tant que tels, les ODD ne représentent pas un ensemble supplémentaire d'exigences ou de normes que les entreprises doivent respecter. Ils fournissent, au contraire, un cadre permettant aux entreprises de démontrer, via leurs activités d'intégration et de reporting, qu'elles gèrent de manière responsable l'ensemble des problèmes économiques, environnementaux, sociaux, et de gouvernance, liés à l'exploitation minière.

Action des entreprises minières en faveur des ODD : que se passe-t-il ?

Les conclusions sur l'étendue de l'action des entreprises en faveur des ODD sont basées sur les résultats du rapport [RMI Report 2020](#) produit par la Responsible Mining Foundation. Le rapport RMI Report 2020 évalue les politiques, les pratiques et les actions au niveau des sites miniers de 38 grandes entreprises minières réparties dans plusieurs régions du monde, et qui, ensemble, représentent environ 28% de la valeur mondiale de la production minière. Les résultats de cette étude montrent que :

Intégration et reporting sur les ODD

- **Quelques entreprises sont pionnières dans l'intégration des ODD.** Quelques entreprises se distinguent par leurs performances relativement meilleures que celles de leurs pairs (dans l'échantillon des 38 entreprises minières évaluées aux fins du rapport) en ce qui concerne l'intégration des ODD dans leur stratégie commerciale. Cependant, la grande majorité des entreprises ne montrent aucune preuve de l'intégration des Objectifs dans leur stratégie commerciale ou leur gouvernance d'entreprise.
- **La priorisation des ODD est souvent superficielle.** La priorisation consiste souvent à simplement mettre en correspondance les ODD avec les questions ESG ayant été priorisées dans les analyses de matérialité antérieures. La priorisation des ODD basée sur la prise en compte des impacts positifs et négatifs potentiels de l'entreprise, comme cela est largement recommandé, est rare.
- **Une grande partie des données publiées sur les ODD semble purement « cosmétique ».** Une grande partie des données publiées sur les ODD se contentent souvent, par exemple, de mettre en correspondance les ODD et les indicateurs de la GRI, ou d'insérer le logo des ODD sans autres explications narratives.

- **Les données publiées sur les actions menées en faveur des ODD sont généralement très sélectives.** Les données publiées restent majoritairement concentrées sur certaines régions ou initiatives particulières afin de mettre en avant les quelques actions positives de la part d'entreprises sur des ODD particuliers. Quant aux rares cas dans lesquels les impacts négatifs sont mentionnés, ils se réfèrent généralement aux impacts potentiels au niveau de l'ensemble de l'industrie plutôt qu'aux impacts causés par l'entreprise elle-même. Seule une petite minorité d'entreprises font état de leurs progrès par rapport aux indicateurs ou aux cibles qu'elles se sont fixés pour suivre leur performance.

Mettre en place des mesures de soutien aux ODD

- **Il existe des exemples évidents de bonnes performances.** De bonnes pratiques sont observées chez de nombreuses entreprises sur certaines mesures de soutien aux ODD, lesquelles peuvent servir de modèles. L'échantillon des 38 entreprises minières montre une action relativement étendue sur l'ODD 4 (Éducation de qualité) et l'ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des Objectifs).
- **Des actions systématiques en faveur de l'ensemble des 17 ODD font largement défaut.** Les résultats globaux sont faibles et révèlent qu'aucune entreprise n'a mis en place d'actions holistiques en faveur de l'ensemble des 17 ODD.
- **4 ODD sont particulièrement concernés par le manque d'action.** Il y a très peu de preuves d'action sur l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être), l'ODD 5 (Égalité entre les sexes), l'ODD 6 (Eau propre et assainissement) et l'ODD 14 (Vie aquatique).
- **De fortes discordances sont observées.** Il existe des décalages frappants entre l'étendue des mesures sur certains ODD particuliers et le peu d'attention qui leur est accordée par les entreprises minières. Par exemple, l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être) et l'ODD 6 (Eau propre et assainissement) font tous deux partie des ODD les plus fréquemment prioritaires, mais présentent certains des niveaux d'action les plus faibles de la part des entreprises minières.

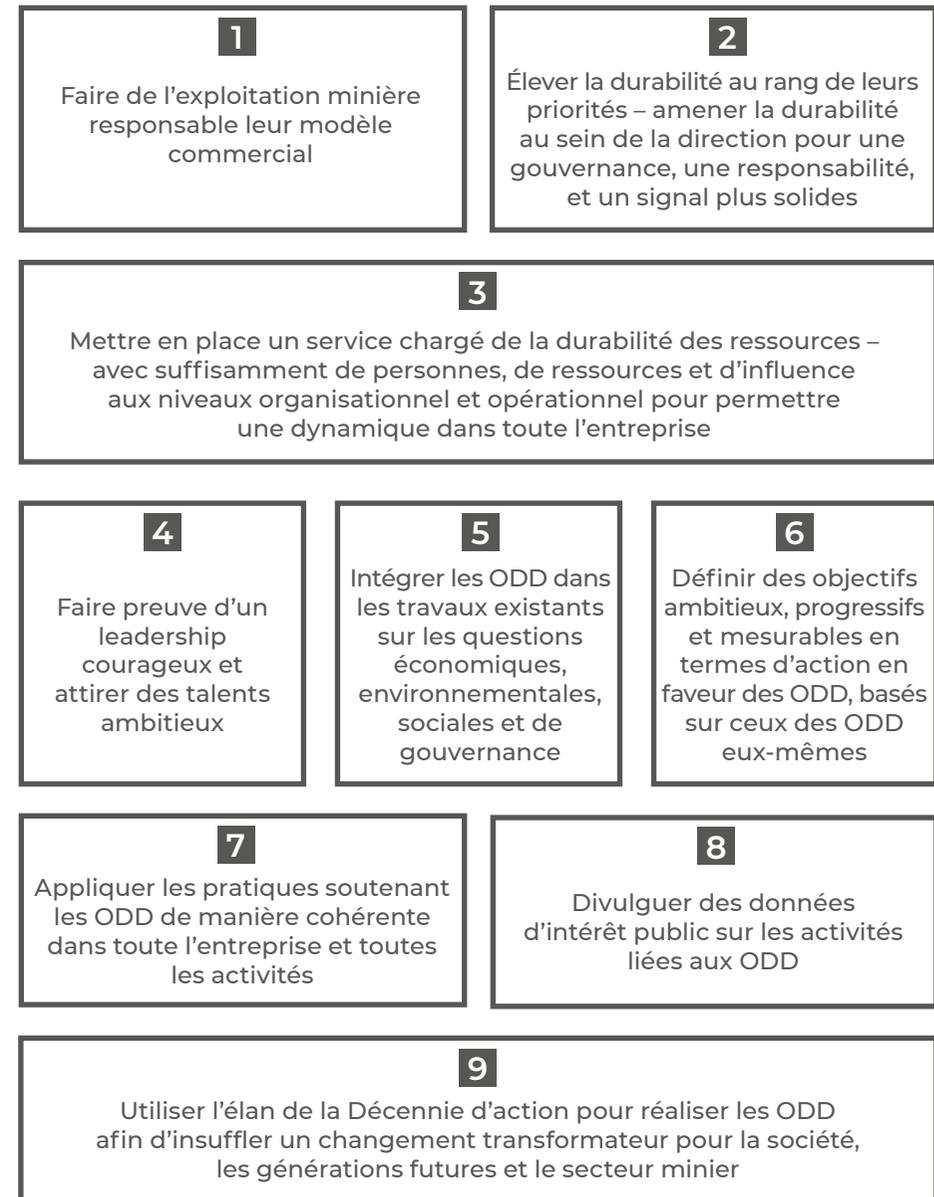
Conclusions et recommandations

Il est réconfortant de voir de nombreuses entreprises s'intéresser aux ODD dans une certaine mesure, étant donné le contexte de développement dans lequel elles exercent leurs activités minières. En outre, nous savons que beaucoup d'entreprises travaillent sur de nombreux problèmes économiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance liés à l'exploitation minière, qui font directement écho aux ODD.

Cependant, bien que de bonnes pratiques soient observées dans quelques entreprises, l'intégration des ODD, et la publication de données sur les ODD ne sont toujours pas la norme. Le présent état des lieux de la situation suggère que la plupart des entreprises minières ont encore de nombreux progrès à faire en termes de mise en place de mesures stratégiques afin de contribuer à la réalisation des ODD en s'appuyant sur leur potentiel considérable.

Les cadres pour guider l'action des entreprises incluent : [la Cartographie de l'exploitation minière en fonction des objectifs de développement durable](#) ; [Un Atlas](#), contenant des conseils et des exemples de bonnes pratiques ; le [RMI Framework 2020](#), présentant un cadre complet en lien avec les ODD ; et le rapport [RMI Report 2020](#), lequel inclut des outils d'apprentissage pouvant être utilisés par les entreprises pour orienter leurs efforts d'amélioration continue sur le développement et la mise en œuvre de politiques et de pratiques responsables, soutenant les ODD.

Les ODD reflètent parfaitement le rôle de développement et de transformation que les entreprises peuvent jouer dans les zones autour de leurs sites miniers, ainsi que dans les pays où elles opèrent. Partant, les entreprises sont encouragées à envisager les étapes suivantes, lesquelles constituent des mesures concrètes pouvant les aider à démontrer leur engagement et leur action en faveur des ODD, d'une exploitation minière responsable, et du développement durable en général :



1 Introduction



Contexte

En juillet 2016, le Columbia Center on Sustainable Investment, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Réseau des solutions pour le développement durable des Nations Unies, et le Forum économique mondial ont publié la Cartographie de l'exploitation minière en fonction des objectifs de développement durable : Un Atlas, en réponse à l'adoption mondiale, en 2015, du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des Objectifs de développement durable (ODD) qui l'accompagnent.

La réalisation de l'Agenda d'ici 2030 nécessite une action et une collaboration sans précédent entre les parties prenantes de tous les secteurs afin qu'elles intègrent efficacement les ODD dans leurs activités et opérations, et qu'elles travaillent collectivement en faveur du développement durable. L'Atlas sert d'introduction aux parties prenantes du secteur minier, leur permettant de prendre conscience des nombreux liens qui existent entre le secteur minier et les ODD, et encourage les entreprises minières, toutes tailles confondues, à intégrer davantage d'ODD, tout en validant leurs efforts déjà réalisés et en déclenchant des avancées innovantes.

L'Atlas illustre en quoi les entreprises minières peuvent influencer positivement la réalisation des ODD, en favorisant un vaste développement économique et en fournissant des minéraux essentiels aux technologies, aux infrastructures, à l'énergie et à l'agriculture. L'Atlas souligne également la manière dont les activités minières ont contribué à l'amélioration de nombreux problèmes abordés par les ODD, tels que les violations des droits humains, les inégalités sociales, la dégradation de l'environnement, et la corruption.

Au cours des quatre années qui ont suivi la réponse au rapport Atlas, de nombreuses victoires ont été atteintes, comme par exemple la multiplication d'objectifs plus ambitieux concernant une utilisation de l'eau plus efficace, ou encore la réduction des GES par les entreprises minières et les plans de mise en œuvre associés. Cependant, certains problèmes urgents demeurent et doivent être résolus, comme en témoignent les incidents persistants tels que, par exemple, les soulèvements et les conflits sociaux, les accidents mortels sur le lieu de travail, et la pollution causée par d'importants déversements.

Les efforts mis en œuvre par les grandes entreprises minières pour résoudre les problèmes économiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance font l'objet d'un suivi régulier et de rapports par la Responsible Mining Foundation (RMI), notamment les RMI reports publiés tous les deux ans par la Fondation. Ces évaluations complètes couvrant les 17 ODD, elles permettent de rendre compte des mesures mises en place par les grandes entreprises minières pour aider à atteindre ces objectifs mondiaux.

Portée et objectifs du rapport

Alors que nous entrons dans la Décennie d'action pour réaliser les ODD, le présent rapport se fonde sur les résultats du rapport RMI Report 2020 (une évaluation des politiques, des pratiques et des actions au niveau des sites miniers de 38 grandes entreprises minières réparties dans plusieurs régions du monde) pour fournir un état des lieux de la façon dont, actuellement, les entreprises minières :

- développent des opportunités pour contribuer aux ODD ;
- évitent et atténuent les risques qu'elles peuvent causer et qui pourraient entraver la réalisation des ODD ;
- intègrent et hiérarchisent les ODD dans leurs stratégies d'entreprise ; et
- publient des données sur leurs contributions positives aux, et leurs impacts négatifs sur les, ODD.

Ce faisant, le rapport vise à :

- attirer à nouveau l'attention du grand public sur les liens entre les activités minières et les ODD ;
- fournir aux investisseurs et autres parties prenantes, un aperçu des opportunités et des risques potentiels que le secteur minier présente pour la réalisation des ODD ;
- exposer les réalités de la manière dont les entreprises minières abordent les ODD, notamment en identifiant les principales lacunes et les opportunités manquées ; et
- proposer des mesures concrètes pouvant être adoptées par les entreprises pour améliorer leurs contributions aux ODD et leurs reporting concernant leur impact, en mettant en avant des exemples de bonnes pratiques.

Activités minières et ODD : un impératif sociétal et commercial

Le secteur minier a un rôle majeur à jouer pour contribuer à la réalisation des ODD, et les entreprises minières ont l'opportunité et la responsabilité de montrer comment elles intègrent ces objectifs dans leurs activités commerciales. Dans le même temps, les activités minières présentent des risques potentiels (y compris des risques inhérents ou non intentionnels) à la réalisation des ODD. Les entreprises peuvent faire preuve d'un comportement exemplaire en faisant systématiquement en sorte d'éviter et d'atténuer leurs impacts négatifs sur les populations, les économies, et la planète, et en tirant parti de leur potentiel de transformation pour favoriser le développement durable.

Ce faisant, les entreprises peuvent renforcer la confiance dans le secteur en tant que force positive, et faire preuve de respect pour la société dans son ensemble en s'efforçant de relever les défis mondiaux couverts par les ODD. Ainsi, les entreprises véritablement proactives en faveur des ODD sont considérées comme des acteurs locaux et mondiaux prêts à partager la responsabilité des trois éléments clés des ODD – à savoir les populations, la planète, et la prospérité. Se concentrer sur ce triple résultat nécessite une réflexion à long terme, au-delà de la date cible de 2030 envisagée par les ODD, afin de garantir des économies florissantes, une bonne qualité de vie pour tous, et des environnements sains pour les générations futures.

Il existe une analyse approfondie et reconnue de rentabilisation en faveur d'une action sur les ODD. Les entreprises minières qui intègrent efficacement les ODD dans leurs activités et stratégies de base savent qu'elles renforceront à terme leur capacité à faire face aux défis de l'avenir. Mettre en place des actions concrètes en faveur des ODD permettra aux entreprises de renforcer la confiance (de la part de toutes les parties prenantes, y compris les investisseurs et les financiers, des gouvernements, et des populations des pays producteurs), de limiter les risques (y compris les risques opérationnels, pour leur réputation, financiers, et réglementaires), et de démontrer leur respect pour les peuples et les pays touchés par les activités minières.

En tant que tels, les ODD ne représentent pas un ensemble supplémentaire d'exigences ou de normes que les entreprises doivent respecter. Ils fournissent, au contraire, un cadre permettant aux entreprises de démontrer, via leurs activités d'intégration et de reporting, qu'elles gèrent de manière responsable l'ensemble des problèmes économiques, environnementaux, sociaux, et de

gouvernance, liés à l'exploitation minière.

Cela est lié à une prise de conscience croissante parmi les entreprises du fait qu'elles doivent agir rapidement pour démontrer qu'elles ont intégré la durabilité comme modèle d'entreprise, afin de ne pas risquer de manquer des opportunités commerciales et financières. Développer et mettre en œuvre de bonnes normes d'entreprise pour une exploitation minière responsable est non seulement une bonne chose du point de vue de la citoyenneté d'entreprise, mais aussi de plus en plus un impératif commercial, les services financiers (investisseurs, banques, assureurs, etc.) surveillant de beaucoup plus près les antécédents des entreprises sur les plans économique, environnemental, social, et de gouvernance. Ainsi, les défaillances catastrophiques peuvent avoir des conséquences financières pour les entreprises concernées.

Activités minières et ODD : tendances récentes et problèmes critiques émergents

Bien que l'essentiel de l'Atlas d'origine puisse encore s'appliquer à la situation actuelle, un certain nombre de développements importants et de problèmes critiques sont apparus au cours des quatre dernières années, rendant plus que jamais pertinente la nécessité de mettre le secteur minier en correspondance avec les ODD. Chaque année, l'échéance établie par le GIEC pour réduire de moitié les émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici 2030 se rapproche. Cela appelle une action urgente de la part du secteur minier en particulier, et ce pour un certain nombre de raisons. Premièrement, environ 85% de l'énergie consommée par les mines provient de combustibles fossiles¹. Or, la consommation d'énergie liée aux activités minières ne fait qu'augmenter à mesure que la teneur en minéraux des gisements disponibles diminue, rendant le processus d'extraction de plus en plus gourmand en énergie et en eau. Ces problèmes ne sont qu'exacerbés par la transition vers l'énergie verte, laquelle devrait utiliser principalement les minéraux².

L'empreinte carbone des activités minières risque de compromettre nos chances de respecter l'échéance du GIEC³. Les régions riches en mines sont déjà les plus vulnérables aux conséquences du changement climatique⁴. En particulier, le changement climatique multiplie les risques liés à l'eau que les activités minières font courir à ces régions. Une étude du WWF et du CDP a évalué que, pour la seule année 2018, l'impact financier mondial des risques liés à l'eau devrait

coûter 20 milliards USD⁵ – notamment avec la prise en compte des risques de rupture des barrages de retenue des résidus. Les défaillances catastrophiques des installations de stockage des résidus, telles que le déversement de mars 2020 dans la province du Heilongjiang, en Chine, et la catastrophe de janvier 2019 à Brumadinho, au Brésil, rappellent en permanence le risque potentiel majeur que représentent les activités minières pour l'environnement, les communautés et les travailleur-euses.

Dans le même temps, la pression exercée par les parties prenantes sur les activités minières ne cesse d'augmenter. La Banque mondiale a mis en place un Mécanisme pour une exploitation minière adaptée à l'action climatique⁶ afin d'encourager le secteur à accélérer ses efforts pour s'aligner sur l'agenda du changement climatique. Sous la direction du Church of England Pensions Board (« Fonds de pension de l'Église d'Angleterre ») et du Swedish Council of Ethics of the AP Funds (le « Conseil d'éthique du fonds de pension national suédois »), des investisseurs institutionnels ont créé l'Investor Mining & Tailings Safety Initiative, laquelle a conduit à la divulgation d'informations concernant les installations de stockage des résidus et à la mise en place du Global Tailings Review (« Comité de revue mondiale du traitement des résidus miniers »), ainsi qu'à l'établissement d'une norme internationale pour les barrages de retenue des résidus⁷. Les actionnaires poussent également en faveur d'une action plus forte sur le changement climatique, comme le montrent les résolutions et votes récents.

Plus généralement, les acteurs financiers se désengagent du charbon et des énergies fossiles. En 2019, au moins 35 assureurs (représentant 37% des actifs du secteur) ont commencé à se désengager du charbon⁸, et le nombre d'assureurs — dont Chubb et Suncorp⁹ — refusant de couvrir des projets liés au charbon a plus que doublé au cours de cette même année¹⁰. À partir de 2020, 26 banques mondiales ont mis fin au financement direct des nouvelles centrales et mines de charbon¹¹, et les grands investisseurs surveillent désormais de plus près les entreprises fortement tributaires du charbon thermique¹², se désengageant des entreprises qui produisent des émissions de carbone excessives, du charbon, ou des bénéfices liés au charbon¹³. En 2020, environ 800 entreprises de services financiers se sont engagées à divulguer le risque climatique de leurs investissements¹⁴.

De plus, les principes ESG gagnent du terrain auprès des investisseurs ; en effet, on estime que les investissements liés aux ESG ont représenté environ 20 000 milliards de dollars en 2018¹⁵, et 24 bourses ont demandé aux sociétés cotées de produire des rapports sur leurs performances ESG¹⁶. Outre le changement climatique, l'eau, la santé et la sécurité, les communautés, et les

droits des travailleur-euses sont particulièrement surveillés¹⁷. Par ailleurs, les entreprises sont désormais soumises à des exigences plus strictes de la part des pays mettant en œuvre l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) : depuis 2019, en effet, ces pays imposent la transparence des contrats¹⁸, et à partir de cette année, la divulgation des bénéficiaires réels¹⁹ sera également obligatoire. En parallèle, les préoccupations concernant le permis social d'exploitation des entreprises se sont étendues au-delà de la résolution des problèmes sociaux et environnementaux, pour répondre aux attentes des communautés concernant le partage véritable des fruits d'un projet²⁰.

Les questions d'approvisionnement responsable font également l'objet d'une attention de plus en plus grande, depuis les lignes directrices de l'OCDE²¹ jusqu'aux exigences contraignantes qui transforment ces lignes directrices en normes nationales, régionales et internationales, comme, par exemple, les exigences de la London Metals Exchange en matière d'approvisionnement responsable²².

Les scientifiques et les départements de R&D développent des alternatives pour minimiser le besoin d'extraction primaire de certains minéraux, par le biais de technologies de phytominage, de bio-extraction ou de réutilisation et de recyclage²³.

De plus, d'ici 2025, le secteur sera composé d'environ 75% d'individus appartenant à la génération Y²⁴, dont les aspirations sont davantage fondées sur la valeur²⁵ que les générations précédentes, et qui se caractérisent comme étant confiants, libéraux, ouverts au changement et favorables à la mise en place d'un programme social national progressiste²⁶. Cela pourrait également accélérer la transition du secteur vers un alignement plus fort sur les ODD, tant sur le front environnemental que social. Certains prévoient que les milléniaux (les membres de la génération Y) apporteront avec eux le désir d'égalité et d'équité de genre, par exemple, une question sur laquelle le secteur évolue lentement²⁷.

Plus généralement, les entreprises prennent de plus en plus conscience de la nécessité de respecter les droits humains et, lorsqu'elles causent ou contribuent à un impact négatif sur les droits humains, de mettre en place des mesures correctives efficaces. Les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, approuvés à l'unanimité par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies en 2011, ont joué un rôle important dans la définition des responsabilités des entreprises. Ces Principes ont d'ailleurs été intégrés dans certaines législations nationales ; c'est notamment le cas au

Royaume-Uni, en Australie, et au Canada qui ont mis en place une loi contre l'esclavage moderne, en France, avec la loi française relative au devoir de vigilance, ou encore Suisse qui examine actuellement l'adoption d'une législation visant à obliger les entreprises suisses à faire preuve de diligence raisonnable en matière de droits humains et à rendre compte de leur gestion des droits humains. La poursuite des ODD étant intrinsèquement liée à la réalisation des droits humains, les entreprises minières peuvent jouer un rôle de premier plan en harmonisant leurs actions en faveur des ODD et leurs efforts pour résoudre les problèmes de droits humains liés à leurs activités et à leurs chaînes d'approvisionnement.

Pour terminer, il convient de souligner que la pandémie mondiale de COVID-19 a perturbé, et continue de perturber, le secteur minier et l'économie mondiale dans une vague sans cesse croissante de ramifications, dont la plupart confirment la nécessité, identifiée avant la pandémie, d'une action urgente. La pandémie a en effet considérablement ralenti l'avancée sur les ODD et rendu la réalisation des objectifs beaucoup plus difficile²⁸. Dans le même temps, la crise a incité certains responsables politiques à demander à ce que les projets soient accélérés²⁹, et il est un fait que certaines entreprises profitent des interdictions de rassemblement et de manifestations, mises en place dans le cadre des mesures pour lutter contre la propagation de la pandémie, pour appliquer des pratiques irresponsables³⁰. En outre, certaines inquiétudes entourent les consultations communautaires certes mises en place, mais dans des situations inappropriées qui empêchent un réel engagement de la communauté, et qui ne respectent pas les exigences en matière de consentement libre, informé et préalable (CLIP) en raison des restrictions liées au COVID-19³¹. Cela est particulièrement inquiétant au regard du fait que le secteur minier a été classé comme le secteur d'activité le plus dangereux pour les défenseurs des droits humains³².

Une opportunité de transformation

Ces facteurs contribuent à un intérêt croissant et au fait que le secteur minier soit invité à saisir cette opportunité de transformation pour tirer parti de ses ressources humaines, physiques, technologiques et financières dans le but de réaliser le potentiel de développement du secteur en tant que contributeur majeur à la réalisation des ODD d'ici 2030 – et à un engagement à plus long terme en faveur du développement durable.

Les entreprises peuvent montrer l'exemple sur les ODD en intégrant leurs efforts en matière d'ODD dans un modèle d'entreprise fondé sur l'exploitation minière responsable et qui élève les questions de durabilité et d'ESG au plus haut niveau de responsabilité. En outre, les questions économiques, environnementales, sociales et de gouvernance étant plus importantes que jamais sur le plan financier, les entreprises doivent agir rapidement pour éviter d'être laissées pour compte.



2 Exemples d'opportunités de soutien, et risques potentiels pour la réalisation, des ODD



2 Exemples d'opportunités de soutien, et risques potentiels pour la réalisation, des ODD

S'appuyant sur la Cartographie de l'exploitation minière en fonction des objectifs de développement durable : Un Atlas, cette section présente les opportunités et les risques potentiels pour chaque ODD. Si de nombreuses opportunités résultent directement des actions des entreprises, d'autres sont plus efficaces lorsque les entreprises tirent parti de leurs forces opérationnelles et s'engagent dans un partenariat et un dialogue constructif avec le gouvernement, la société civile, les communautés et d'autres parties prenantes. Quant aux risques potentiels, il convient de souligner que certains sont inhérents aux activités

minières (par exemple, le fait que l'empreinte physique d'une mine a des implications sur les autres utilisations des terres et sur l'accès aux terres par les communautés voisines), tandis que d'autres sont liés à un manque de garanties ou un manque d'action sur les questions économiques, environnementales, sociales et de gouvernance. L'évitement, la minimisation et l'atténuation des risques sont d'une importance capitale si les entreprises minières veulent inspirer confiance, limiter les risques et laisser un héritage positif après la fermeture de leurs activités minières.



1 PAS DE PAUVRETÉ

ODD 1 PAS DE PAUVRETÉ

OPPORTUNITÉS À MAXIMISER

Directement de la part des entreprises

- Payer les impôts et les redevances : divulguer publiquement les preuves de paiement aux gouvernements ; conformité des prix de transfert au principe de pleine concurrence
- Favoriser les achats locaux : développer la capacité des fournisseurs locaux ; renforcer les chaînes de valeur locales
- Promouvoir l'emploi inclusif : offrir un accès équitable aux opportunités d'emploi ; mettre à disposition des programmes de formation et d'apprentissage
- Préserver l'accès aux terres : commencer la planification de l'accès aux terres dès le début des projets ; offrir un parfait confort aux communautés réinstallées

Collaboration et optimisation

- Collaborer afin de tirer parti des ressources pour la réduction de la pauvreté
- Soutenir les options de subsistance non minières
- Élargir la mise en œuvre des stratégies de lutte contre la pauvreté via des accords de développement communautaire

RISQUES À ÉVITER

- Fraude fiscale, privant ainsi les gouvernements de contributions budgétaires pouvant être investies dans des biens publics de base
- Pollution de l'air et de l'eau, et empreinte des activités minières, empêchant ainsi les communautés locales de vivre de leurs terres
- Déplacement et réinstallation des communautés affectées par les activités minières, sans que ne soient mis à leur disposition les outils adéquats leur assurant des moyens de subsistance durables

2

FAIM
« ZÉRO »



ODD 2 FAIM « ZÉRO »

OPPORTUNITÉS À MAXIMISER

Directement de la part des entreprises

- Explorer les synergies avec l'agriculture : gérer les ressources en eau de manière transparente ; minimiser l'occupation des sols ; partager les avantages des infrastructures avec la communauté agricole
- Maintenir les terres agricoles exemptes de pollution : effectuer des études géochimiques au début et tout au long du projet ; surveiller régulièrement la qualité de l'eau et la fertilité des sols

Collaboration et optimisation

- Renforcer la gestion des bassins versants
- Instaurer un partenariat avec le secteur agricole
- Soutenir les programmes visant à réduire la malnutrition et la faim chez les enfants

RISQUES À ÉVITER

- Concurrence pour les ressources foncières, réduisant la surface disponible pour la production agricole
- Pollution des terres et des ressources en eau nécessaires à la production agricole
- Une fois les activités minières terminées, abandon des terres dans un état improductif, en raison d'une réhabilitation inappropriée

3

BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



ODD 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

OPPORTUNITÉS À MAXIMISER

Directement de la part des entreprises

- Défendre la santé et la sécurité au travail : promouvoir la santé au travail ; instaurer une surveillance et établir des rapports rigoureux sur la santé et la sécurité au travail ; veiller à la sécurité routière
- Combattre la tuberculose et le VIH/SIDA : réduire la poussière de silice ; mettre en place des programmes d'éducation, de prévention et de conseil sur le VIH/SIDA
- Offrir et encourager les soins préventifs : dépistage des MNT ; proposer des options alimentaires saines à la cantine et mettre en place des protocoles d'hygiène appropriés ; éviter les émissions toxiques pour l'environnement
- Accroître la sensibilisation à la santé mentale : aborder la santé de manière holistique ; mettre en place des programmes de conseil confidentiels ; tester régulièrement la consommation et l'abus de drogues et d'alcool

Collaboration et optimisation

- Soutenir les programmes de santé communautaires
- Participer à la réponse contre les épidémies, et à la restauration post-épidémie
- Former des agents de santé communautaires
- Reconnaître et renforcer les pratiques médicales traditionnelles

RISQUES À ÉVITER

- Exposition des travailleurs à des risques d'accidents mortels, de blessures et de problèmes de santé physique et mentale
- Exposition des communautés affectées par les activités minières à des risques pour leur santé et leur sécurité
- Exposition des défenseurs des droits humains à un risque d'agression
- Risques pour la santé et la sécurité des enfants et des femmes causés par l'immigration de travailleurs miniers

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



ODD 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

OPPORTUNITÉS À MAXIMISER

Directement de la part des entreprises

- Évaluer et améliorer la base de compétences locale : effectuer des évaluations systématiques des compétences et des lacunes au début des projets ; financer des apprentissages, des bourses et des programmes d'études supérieures
- Former et éduquer la main-d'œuvre : former la main-d'œuvre aux compétences techniques et de gestion ; veiller à ce que l'ensemble des collaborateurs, quels que soient leur niveau et leurs antécédents, aient accès à des possibilités de formation

Collaboration et optimisation

- Lier les programmes universitaires à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels
- Collaborer avec les universités pour concevoir des programmes
- Participer à la formation dans les salles de cours et les ateliers
- Collaborer avec les écoles afin de faire en sorte que les enfants aillent à l'école de manière assidue
- Former les travailleur-ses afin de leur offrir des opportunités durables de travail après la fin des activités minières

RISQUES À ÉVITER

- Exacerbation des conflits sociaux et des inégalités locales en faisant appel à des travailleur-ses qualifié-es et non qualifié-es extérieur-es
- Réinstallation des communautés affectées par les activités minières sans garantie d'un accès aux écoles

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



ODD 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

OPPORTUNITÉS À MAXIMISER

Directement de la part des entreprises

- Offrir des chances égales aux femmes ; recruter davantage de femmes ; payer à égalité les femmes et les hommes ; placer davantage de femmes à des postes de direction visibles ; adopter, dans la mesure du possible, des horaires flexibles pour les mères devant s'occuper de leurs enfants
- Pratiquer l'inclusion des genres tout au long du cycle de vie de l'entreprise et du projet : proposer des EPI adaptés au genre ; garantir une planification du développement de carrière adaptée au genre ; prendre en compte les points-de-vue des femmes, des hommes et des enfants dans les décisions communautaires ; inclure à la fois les hommes et les femmes dans les négociations

Collaboration et optimisation

- Réaliser des investissements sociaux prenant en compte le genre
- Offrir des bourses d'études aux femmes
- Restez vigilant face à la violence basée sur le genre
- Mettre en place des mécanismes de réclamation sensibles au genre
- Assurer un suivi de la santé des femmes

RISQUES À ÉVITER

- Discrimination contre les femmes dans les processus de recrutement
- Discrimination contre les travailleuses dans les processus de développement professionnel
- Exclusion des femmes appartenant aux communautés affectées par les activités minières des discussions, de la prise de décision et des activités de partage des avantages
- Inaction face à la violence basée sur le genre souvent exacerbée par la présence d'activités minières

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



ODD 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

OPPORTUNITÉS À MAXIMISER

Directement de la part des entreprises

- Conserver et recycler l'eau : recycler et/ou récupérer les métaux des eaux usées ; réduire la consommation d'eau ; utiliser des sources d'eau alternatives (eaux grises, eau de mer)
- Surveiller la qualité de l'eau : surveiller les sources d'eau à la fois près des mines et en aval ; impliquer la communauté dans la surveillance de l'eau, et partager les données sur l'eau de manière transparente
- Gérer l'eau de manière holistique : s'aligner sur les politiques gouvernementales de gestion de l'eau ; prendre en compte les préoccupations techniques, sociales, économiques et politiques liées à la gestion de l'eau ; identifier les zones hydriques de grande valeur ; maintenir l'équilibre hydrique à long terme tout au long des projets ; publier et divulguer des données sur la gestion de l'eau

Collaboration et optimisation

- Soutenir la planification et l'infrastructure en faveur de l'eau potable et de l'assainissement
- Définir clairement les responsabilités de gestion des bassins versants
- Partager les avantages des infrastructures hydrauliques
- Explorer les accords de cofinancement
- Soutenir le renforcement des capacités locales en matière de gestion de l'eau et d'assainissement

RISQUES À ÉVITER

- Impossibilité d'empêcher le drainage minier acide
- Exacerbation du stress hydrique en rivalisant pour l'approvisionnement en eau
- Pollution des sources d'eau en raison d'une mauvaise gestion des déchets, et de fuites ou défaillances des installations de stockage des résidus
- Incapacité à fournir des installations sanitaires adaptées au genre pour les travailleuses

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



ODD 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

OPPORTUNITÉS À MAXIMISER

Directement de la part des entreprises

- Améliorer l'efficacité énergétique : réaliser des audits énergétiques ; améliorer la maintenance des infrastructures énergétiques ; réduire la consommation d'énergie sur site
- Incorporer les énergies renouvelables : recourir à l'énergie éolienne, solaire ou géothermique hors réseau ; diversifier les sources d'énergie afin de réduire les pannes ; remplacer les générateurs diesel

Collaboration et optimisation

- Soutenir les initiatives énergétiques locales
- Participer aux projets d'électrification rurale
- Partager les avantages des infrastructures énergétiques
- Explorer les accords de cofinancement

RISQUES À ÉVITER

- Augmentation la concurrence pour le réseau électrique
- Augmentation de la part d'énergie non renouvelable produite et consommée
- Ralentissement du passage aux énergies renouvelables



ODD 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

OPPORTUNITÉS À MAXIMISER

Directement de la part des entreprises

- Indiquer clairement quelles sont les opportunités et les limites des activités minières : proposer des conditions de travail décentes ; catalyser l'emploi indirect et induit, communiquer clairement la nature capitalistique des activités minières
- Stimuler la croissance économique grâce aux achats locaux : diversifier les économies locales ; rendre les appels d'offres accessibles aux entrepreneurs locaux ; former les fournisseurs locaux sur la manière de répondre aux exigences de l'entreprise en matière d'achats
- Assurer une transition juste pour les travailleur-ses dans les processus de numérisation et d'automatisation

Collaboration et optimisation

- Collaborer avec les chambres de commerce, les institutions financières, et les ONG locales
- Créer des incubateurs d'entreprises
- Travailler avec les fournisseurs locaux pour renforcer les capacités et améliorer la qualité des produits
- Reliez les fournisseurs aux marchés externes
- Collaborer pour mettre fin au travail des enfants

RISQUES À ÉVITER

- Incapacité à gérer le risque de dépendance excessive de l'économie et de l'emploi à l'égard des activités minières
- Perpétuation des mauvaises pratiques de travail et des conditions de travail dangereuses
- Incapacité à faire en sorte d'interdire complètement le travail des enfants dans les activités ou la chaîne d'approvisionnement
- Limitation de l'emploi local à des postes mal rémunérés et incapacité à fournir un salaire décent
- Augmentation du sentiment de frustration de la part de la communauté locale en raison de l'automatisation accrue réduisant la création d'emplois locaux
- Sous-déclaration de la valeur/quantité des matières premières extraites/exportées aux autorités de contrôle



ODD 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

OPPORTUNITÉS À MAXIMISER

Directement de la part des entreprises

- Encourager les achats locaux : améliorer l'expertise des fournisseurs locaux ; améliorer la qualité des produits localement ; fournir un soutien aux fournisseurs locaux pour le fonctionnement de la mine
- Partager l'infrastructure : explorer les accords de cofinancement avec les gouvernements ; partager les infrastructures ferroviaires, routières, électriques, hydrauliques et TIC ; tirer parti des économies d'échelle et des économies de gamme

Collaboration et optimisation

- Utiliser le profil de l'entreprise pour créer des liens horizontaux
- Utiliser le pouvoir de rassemblement pour créer des clusters
- Promouvoir les initiatives de recherche et développement dans le pays

RISQUES À ÉVITER

- Absence de soutien des infrastructures partagées, entravant ainsi le développement économique des pays producteurs
- Manque d'interaction avec les institutions nationales de R&D, pour augmenter la capacité d'innovation
- Exclusion des entreprises et des PME locales des programmes d'achat et d'approvisionnement

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



ODD 10 INÉGALITÉS RÉDUITES

OPPORTUNITÉS À MAXIMISER

Directement de la part des entreprises

- Anticiper les risques liés aux inégalités : prendre conscience des disparités salariales locales ; réaliser des statistiques sur les prestations sociales en amont, avant le commencement des activités minières
- Promouvoir l'inclusivité : former, recruter et employer les personnes marginalisées ; inclure les groupes exclus dans les achats locaux et les chaînes d'approvisionnement locales

Collaboration et optimisation

- Travailler avec des partenaires locaux pour cibler les investissements sociaux sur les populations marginalisées
- Encourager la budgétisation participative au sein des communautés locales, en particulier des revenus miniers

RISQUES À ÉVITER

- Création d'une inflation locale due à l'immigration
- Dépenses et une répartition inégales des revenus
- Exacerbation des inégalités régionales au sein des, et entre les, pays
- Maintien de l'écart salarial entre les expatrié-es et la main d'œuvre locale

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



ODD 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

OPPORTUNITÉS À MAXIMISER

Directement de la part des entreprises

- Exploiter les gisements non conventionnels : réutilisation des résidus miniers ; mines de déchets urbains (mines urbaines) ; mettre en parallèle le recyclage des métaux et la valorisation énergétique des déchets
- Planifier soigneusement l'utilisation des terres : planifier l'utilisation des terres en tenant compte de la vie de la mine ; transformer les sites miniers en parcs ; élaborer des plans de gestion du patrimoine culturel ; anticiper l'urbanisation non planifiée

Collaboration et optimisation

- Communiquer rapidement les besoins en personnel et les opérations planifiées afin que les autorités locales puissent évaluer l'adéquation des services locaux
- Collaborer avec les autorités locales pour développer les espaces verts, y compris les mines déclassées

RISQUES À ÉVITER

- Réinstallation des communautés affectées par les activités minières sans les dispositions adéquates garantissant des moyens de subsistance et la cohésion sociale
- Incapacité à planifier une transition juste pour les communautés après la fermeture du site minier
- Destruction ou compromission du patrimoine culturel et naturel
- Incapacité à gérer la croissance des installations et l'urbanisation en raison de l'afflux de population, de la pression sur les infrastructures et les ressources publiques, entraînant ainsi des conflits
- Pollution de l'air, de la terre, et de l'eau

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



ODD 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

OPPORTUNITÉS À MAXIMISER

Directement de la part des entreprises

- Minimiser l'utilisation des ressources et le gaspillage : minimiser l'utilisation de l'eau, de l'énergie, des terres et des produits chimiques ; minimiser la production de déchets, d'effluents, d'émissions ; réutiliser les stériles
- Intégrer la réflexion sur le cycle de vie : analysez les produits minéraux et chimiques tout au long de leur cycle de vie : achat-transport-stockage-utilisation-production
- Étendre l'approvisionnement responsable aux fournisseurs

Collaboration et optimisation

- Assurer une collaboration inter- et intra-secteurs afin de développer et de publier des données sur les codes de gestion des matériaux
- Communiquer auprès des consommateurs sur les activités minières, et connecter le consommateur aux matières premières

RISQUES À ÉVITER

- Externalisation des coûts socio-économiques et environnementaux des activités minières
- Promotion insuffisante de la transition vers le recyclage et une économie circulaire
- Traitement inadéquat de la gestion des déchets, de la gestion des résidus, et de la prévention de la pollution
- Extraction de minerais à très faible teneur qui génèrent des déchets excessifs

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



ODD 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

OPPORTUNITÉS À MAXIMISER

Directement de la part des entreprises

- Réduire les émissions : améliorer l'efficacité énergétique ; recourir à l'énergie renouvelable ; utiliser des carburants à faibles émissions ; s'aligner avec les CDN ; fixer des objectifs scientifiques alignés sur l'Accord de Paris ; mesurer et publier les émissions directes, indirectes et liées aux produits
- Renforcer la résilience au changement climatique : planifier les impacts du changement climatique sur les sites miniers et les communautés ; renforcer les plans d'intervention d'urgence ; modéliser les impacts environnementaux liés au climat
- Prendre en compte le changement climatique dans la planification et l'investissement : se baser sur les scénarios élaborés pour éclairer la définition des risques et des opportunités climatiques et énergétiques ; utiliser les projections climatiques dans la conception et le placement des activités et des infrastructures ; adopter des politiques d'entreprise sur le changement climatique, la gestion du carbone, et la divulgation d'informations ; utiliser les prix fictifs sur le carbone pour éclairer l'évaluation du portefeuille et les décisions d'investissement ; mettre le changement climatique à l'ordre du jour du conseil d'administration

Collaboration et optimisation

- Participer à la R&D et aux projets pilotes liés au climat (projets d'échange de quotas d'émission, de CSC, etc.)
- Participer à des discussions intra- et inter-secteurs sur le climat
- Soutenir publiquement la tarification du carbone

RISQUES À ÉVITER

- Contribution à la production et à l'utilisation du charbon
- Amplification des économies à forte intensité d'énergie et d'émissions
- Exacerbation des impacts du changement climatique sur les populations et les environnements
- Perturbation des écosystèmes et amplification du phénomène de déforestation



ODD 14 VIE AQUATIQUE

OPPORTUNITÉS À MAXIMISER

Directement de la part des entreprises

- Tenir compte de la vie aquatique dans les évaluations d'impact : veiller à ne pas déverser les résidus/déchets dans les fleuves ou les mers ; évaluer les impacts sociaux et environnementaux sur les populations vivant de la pêche et de la mer ; cartographier les zones de reproduction et les voies de migration des espèces sous-marines
- Aborder l'exploitation minière des fonds marins avec prudence : adopter le principe de précaution pour protéger la vie marine, minimiser les perturbations de l'écosystème ; réaliser des analyses de sensibilité pour comprendre les impacts à court et à long terme

Collaboration et optimisation

- Collaborer avec les autorités locales pour créer des zones de conservation et des réserves marines
- Élaborer des plans de gestion des zones côtières multipartites

RISQUES À ÉVITER

- Exacerbation des impacts négatifs dus à l'exploitation minière sous-marine peu profonde et à l'extraction en haute mer
- Impact négatif sur les ressources marines en raison de l'infrastructure portuaire
- Rejet des déchets et des résidus dans les rivières, les lacs et les milieux marins
- Incapacité à empêcher le drainage minier acide



ODD 15 VIE TERRESTRE

OPPORTUNITÉS À MAXIMISER

Directement de la part des entreprises

- Parvenir à un impact positif net ou évitant une « perte nette » de la biodiversité : appliquer la hiérarchie d'atténuation pour minimiser l'impact ; éviter les impacts sur l'habitat essentiel ; compenser les impacts sur la biodiversité
- Préserver les services écosystémiques : tenir compte de la nature dynamique des habitats ; mener des évaluations environnementales complètes, au début et tout au long du projet

Collaboration et optimisation

- Soutenir des projets qui lient les communautés et la biodiversité
- Encourager et participer à la planification au niveau du paysage
- Restaurer les habitats historiques et s'engager dans des efforts de reboisement et de lutte contre le braconnage
- Collaborer à des initiatives de recherche

RISQUES À ÉVITER

- Dégradation des écosystèmes et impact négatif sur la biodiversité en raison des empreintes des activités minières et de la pollution
- Facilitation des activités illégales, notamment la déforestation et le braconnage
- Augmentation de la pression environnementale due à l'immigration et à une activité économique accrue
- Création de problèmes environnementaux à long terme en raison d'une mauvaise réhabilitation
- Incapacité à empêcher le drainage minier acide

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



ODD 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

OPPORTUNITÉS À MAXIMISER

Directement de la part des entreprises

- Prévenir et anticiper les conflits : écouter et répondre rapidement aux préoccupations des parties prenantes ; établir des mécanismes de plainte et de règlement des réclamations formels et accessibles ; participer à des programmes de certification des « minéraux sans conflit »
- Respecter les droits des peuples autochtones et le CLIP : mettre en œuvre des études d'impact sur les droits humains ; imposer des normes élevées aux entreprises chargées de la sécurité ; intégrer à la fois les exigences réglementaires, et les objectifs et sentiments de la communauté locale dans les décisions

Collaboration et optimisation

- Publier publiquement les paiements liés aux projets, pays par pays et projet par projet
- Appliquer le principe de pleine concurrence au prix de transfert des transactions intra-entreprise
- Instaurer un environnement de travail paisible et de bonnes relations avec la communauté
- Promouvoir l'état de droit

RISQUES À ÉVITER

- Incapacité à éradiquer le risque de flux financiers illicites et de mauvaise gouvernance
- Exacerbation du risque de pots-de-vin et de corruption
- Augmentation des conflits autour de certains minéraux
- Incapacité à faire en sorte d'interdire complètement le travail des enfants dans les activités ou la chaîne d'approvisionnement
- Non publication publique des informations d'intérêt public

17 PARTENARIATS POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



ODD 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

OPPORTUNITÉS À MAXIMISER

Directement de la part des entreprises

- Mobiliser les ressources financières et la technologie : divulguer publiquement les paiements aux gouvernements ; renforcer la capacité de collecte de données et d'analyse statistique ; transférer les technologies vers les pays producteurs ; prendre part aux partenariats public-privé
- Partager les géo-données : transférer les données d'exploration non utilisées aux autorités nationales ; améliorer les connaissances nationales sur la richesse minérale; faire en sorte d'instaurer la confiance avec les gouvernements et les communautés

Collaboration et optimisation

- Dialoguer activement avec les gouvernements, la société civile et les partenaires de développement
- Renforcer la coordination entre les initiatives
- Prendre part aux mouvements ascendants impliquant la population locale et aux initiatives de leadership descendantes
- Appliquer les indicateurs ODD

RISQUES À ÉVITER

- Contribution au lobbying affaiblissant la gouvernance mondiale autour du changement climatique, l'économie circulaire, et les réformes fiscales
- Affaiblissement de la perception des recettes nationales et de l'argent public
- Persistance du modèle de l'économie d'enclave
- Non-divulgation publique des données d'intérêt public sur les impacts socio-économiques, environnementaux et de gouvernance

3 Intégration, hiérarchisation, et publication de données sur les ODD



3 Intégration, priorisation, et publication de données sur les ODD

Dans quelle mesure les entreprises minières peuvent-elles démontrer qu'elles ont intégré les ODD dans leur conduite des affaires, et qu'elles ont pris conscience de leurs impacts négatifs potentiels (ainsi que de leurs contributions positives) sur la réalisation des objectifs ? La réponse est la suivante : certaines entreprises de premier plan se démarquent comme étant en avance par rapport à la tendance générale, mais, pour la plupart des entreprises de l'échantillon, il reste encore beaucoup à faire pour démontrer une intégration significative des ODD et une publication de données plus équilibrée.

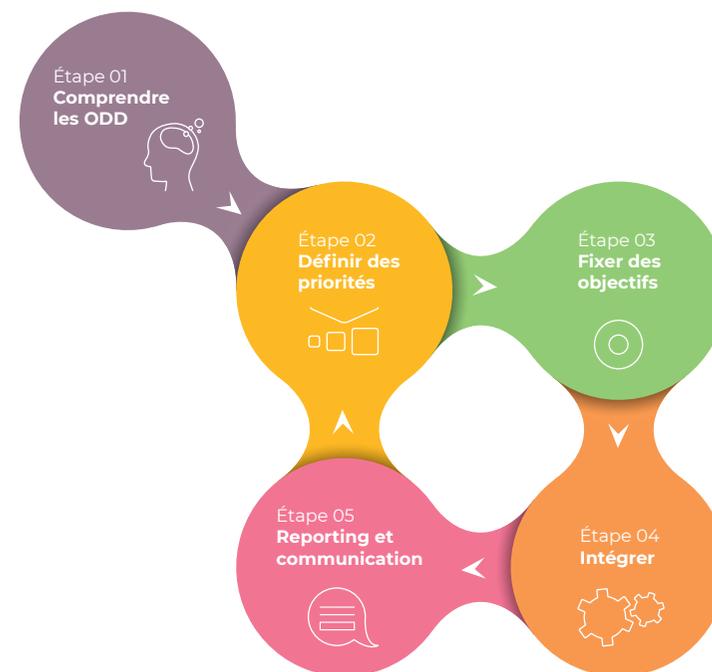
Contexte

Les entreprises peuvent aider à maximiser leurs contributions aux ODD en :

- intégrant les Objectifs dans leurs principales stratégies commerciales et leur gouvernance d'entreprise ;
- priorisant les ODD en fonction du niveau des impacts positifs et négatifs potentiels de leurs activités sur les Objectifs, tout en comprenant l'interconnectivité de tous les ODD ;
- définissant des indicateurs ou des cibles pour mesurer leurs progrès dans la réalisation de ces Objectifs ; et
- en publiant des données sur leurs progrès dans le soutien aux Objectifs, notamment dans le suivi de leurs impacts positifs et négatifs.

Ces étapes, illustrées par la Figure 1, ont fait l'objet de nombreuses lignes directrices et cadres au cours de ces dernières années, fournissant aux entreprises une mine d'informations pouvant être utilisées dans leurs travaux sur les ODD³³.

Figure 1 Processus recommandé pour l'intégration, la priorisation, et la publication de données sur les ODD



Source : GRI, UNGC et WBCSD (2015).
SDG Compass : Le guide des ODD à destination des entreprises.

Évaluation

Cette section donne une indication de la mesure dans laquelle les entreprises minières suivent pleinement ces étapes, en présentant les résultats d'une évaluation de la mesure dans laquelle les 38 grandes entreprises minières d'un échantillon ont :

- intégré les ODD dans leur durabilité, leurs stratégies commerciales, et leur gouvernance d'entreprise ;
- priorisé les ODD les plus pertinents pour leurs activités et leurs impacts ; et
- fixé des cibles pour leur travail de soutien aux ODD et publié des données sur leurs progrès dans l'atteinte de ces cibles.

Les questions ayant servi à l'évaluation, présentées dans le Tableau 1, ont été appliquées aux 38 entreprises incluses dans le rapport RMI Report 2020 (voir Annexe), produit par la Responsible Mining Foundation. Le rapport RMI Report est une évaluation factuelle des politiques et pratiques au niveau de l'entreprise (ainsi que des actions au niveau des sites miniers) sur les questions économiques, environnementales, sociales et de gouvernance. Cet échantillon de 38 entreprises représente environ 28% de la valeur mondiale de la production minière. Les faits ayant servi de base à cette évaluation ont été obtenus à partir d'informations publiques (telles que des rapports sur la durabilité, les rapports annuels, les sites Internet, etc., des entreprises).

Résultats

Les résultats de l'évaluation sont présentés dans le Tableau 1 et les Figures 2 et 3.

Les résultats les plus significatifs sont résumés ci-dessous.

Intégration et priorisation des ODD

Quelques entreprises sont pionnières dans l'intégration des ODD.

Quelques entreprises se distinguent par leurs performances relativement meilleures que celles de leurs pairs (dans l'échantillon des 38 entreprises minières évaluées aux fins du rapport) en ce qui concerne l'intégration des ODD dans leur stratégie commerciale. Les preuves d'une telle intégration incluent, notamment, une supervision par la haute direction du travail sur les ODD dans le cadre de la gouvernance d'entreprise, l'incorporation des ODD dans les programmes à l'échelle de l'entreprise, la définition d'incitations pour l'entreprise vis-à-vis des ODD, ou encore des examens réguliers des progrès réalisés par l'ensemble de l'entreprise sur les ODD. Cependant, la grande majorité des entreprises ne montrent aucune preuve de l'intégration des Objectifs dans leur stratégie commerciale ou leur gouvernance d'entreprise (voir la Figure 2).

La priorisation des ODD est souvent remplacée par les analyses de

matérialité existantes. Alors que 25 des 38 entreprises affichent un certain niveau de priorisation des ODD, ces exercices de priorisation consistent le plus souvent en une mise en relation superficielle des ODD avec les questions ESG ayant été priorisées dans les analyses de matérialité antérieures. La priorisation des ODD basée sur la prise en compte des impacts positifs et négatifs potentiels de l'entreprise, comme cela est largement recommandé, est très rare.

Publication de données sur les ODD

Quelques entreprises se démarquent. Bien que les scores soient généralement faibles, quelques entreprises se distinguent par des performances relativement plus performantes en matière de publication de données sur les ODD. Ces entreprises montrent un peu plus de preuves que leurs pairs (dans l'échantillon de 38 entreprises) sur la définition de cibles pour leur travail sur les ODD et sur la publication de données sur leurs progrès en matière d'ODD de manière plus significative.

Presque toutes les 38 entreprises mentionnent les ODD dans leur rapport sur la durabilité. Une seule des entreprises ne fait aucune mention explicite des ODD, et trois autres ne les mentionnent que brièvement et de manière insuffisante pour que des points puissent leur être attribués dans cette évaluation.

Les rapports de la plupart des entreprises sur les ODD sont limités, ne consistant le plus souvent qu'en des déclarations d'engagement générales, et « superficiels », se contentant généralement, par exemple, de mettre en correspondance les ODD et les indicateurs de la GRI, ou d'insérer le logo des ODD sans autres explications narratives.

Les données publiées sur les actions menées en faveur des ODD sont généralement très sélectives. Les données publiées restent majoritairement concentrées sur certaines régions ou initiatives particulières afin de mettre en avant les quelques actions positives de la part d'entreprises sur des ODD particuliers. Seule une petite minorité d'entreprises font état de leurs progrès par rapport aux indicateurs ou aux cibles qu'elles se sont fixés pour suivre leur performance.

La publication de données sur les impacts négatifs, même potentiels, sur les ODD est rare. Dans les quelques cas où des impacts négatifs sont mentionnés, ils se réfèrent généralement aux impacts au niveau du secteur plutôt qu'aux impacts causés par l'entreprise elle-même.

Tableau 1 Évaluation de l'intégration, de la priorisation, et de la publication de données sur les ODD par les entreprises

■ preuves limitées ■ preuves limitées ■ aucune preuve

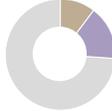
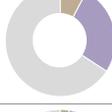
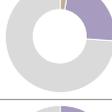
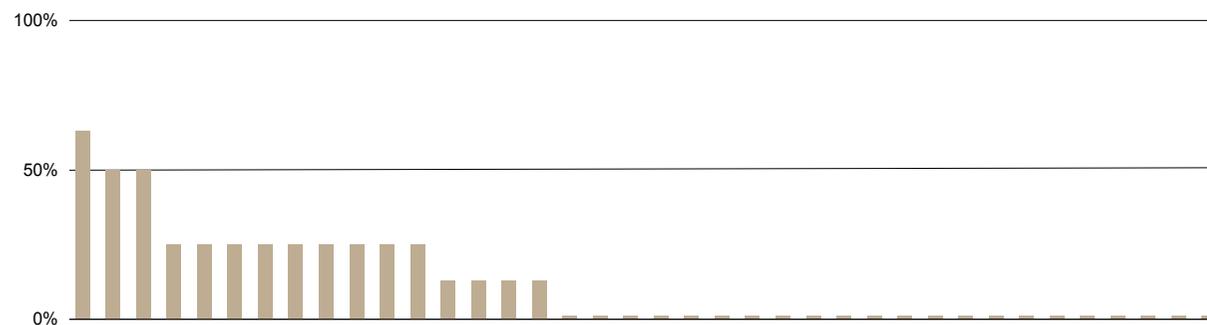
1 Intégration des ODD dans la stratégie de l'entreprise	1A L'entreprise montre-t-elle des preuves de la prise en compte des ODD dans sa stratégie et ses programmes de développement durable ?	
	1B L'entreprise montre-t-elle des preuves de l'intégration des ODD dans sa stratégie commerciale ?	
2 Priorisation des ODD	2A L'entreprise a-t-elle donné la priorité aux ODD qu'elle cherche à atteindre ?	
	2B L'entreprise explique-t-elle comment elle a priorisé ces ODD ?	
	2C La priorisation reposait-elle en partie sur la reconnaissance des contributions potentielles négatives (et positives) de l'entreprise aux ODD ?	
3 Définition de cibles et publication de données sur les progrès accomplis dans la contribution aux ODD	3A L'entreprise a-t-elle défini des cibles pour son travail sur les ODD ?	
	3B L'entreprise publie-t-elle régulièrement des données sur les progrès accomplis pour atteindre ses cibles ?	
	3C L'entreprise publie-t-elle régulièrement des données sur ses impacts négatifs (et positifs) sur les ODD ?	
	3D L'entreprise publie-t-elle régulièrement des données sur les actions qu'elle entreprend pour réduire ses impacts négatifs ?	

Figure 2 Intégration des ODD dans la stratégie d'entreprise
(gamme de performances parmi les 38 entreprises du rapport RMI Report 2020).



Remarque : Les preuves d'une telle intégration incluent, notamment, une supervision par la haute direction du travail sur les ODD dans le cadre de la gouvernance d'entreprise, l'incorporation des ODD dans les programmes à l'échelle de l'entreprise, la définition d'incitations pour l'entreprise vis-à-vis des ODD, ou encore des examens réguliers des progrès réalisés par l'ensemble de l'entreprise sur les ODD.

Figure 3 Définition de cibles en faveur des ODD et publication de données sur les progrès réalisés
(gamme de performances parmi les 38 entreprises du rapport RMI Report 2020).



Quelques exemples de bonnes pratiques

Les exemples suivants montrent comment certaines entreprises minières ont :

- priorisé les ODD et les cibles spécifiques des ODD ; et
- élaboré des indicateurs et défini leurs propres cibles par rapport auquel-les mesurer leurs progrès relatifs aux ODD prioritaires.

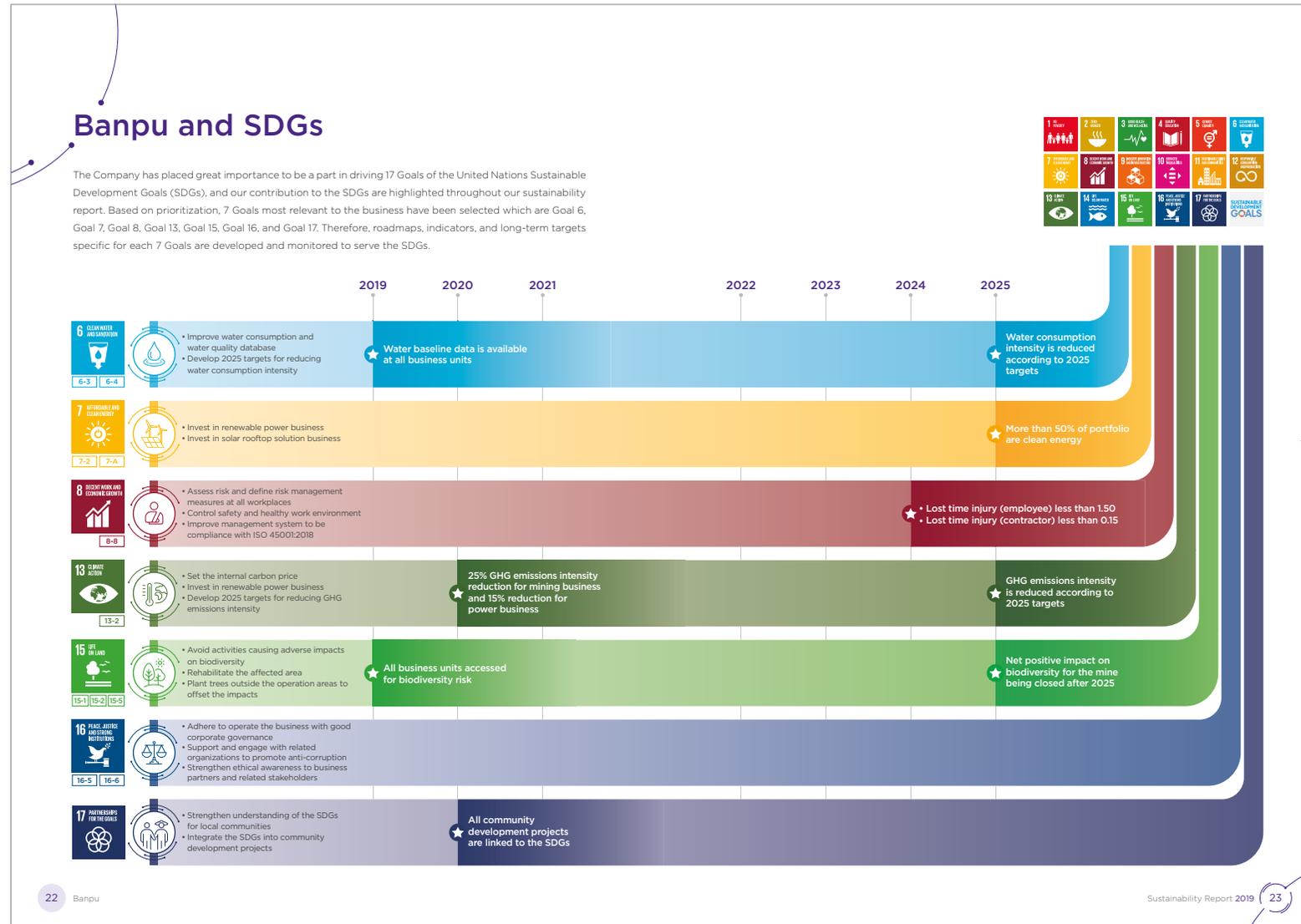
Exemples de cibles vis-à-vis des ODD prioritaires définies par l'une des entreprises

CONTRIBUTING TO SELF-SUSTAINING COMMUNITIES	
PRIORITISED SDG:	
1 NO POVERTY	1.2. By 2030, reduce by half the proportion of men, women and children of all ages living in poverty in all its dimensions according to national definitions.
8 DECENT WORK AND ECONOMIC GROWTH	8.2. Achieve higher levels of economic productivity through diversification, technological upgrading and innovation, including through a focus on highvalue added and labour-intensive sectors.
9 INDUSTRY, INNOVATION, INFRASTRUCTURE	9.2. Promote inclusive and sustainable industrialisation and, by 2030, significantly raise industry's share of employment and gross domestic product, in line with national circumstances, and double its share in least developed countries.
10 REDUCE INEQUALITIES	10.1. By 2030, progressively achieve and sustain income growth of the bottom 40 per cent of the population at a rate higher than the national average.
11 SUSTAINABLE CITIES AND COMMUNITIES	11.4. Strengthen efforts to protect and safeguard the world's cultural and natural heritage.
17 PARTNERSHIPS FOR THE GOALS	17.1. Strengthen domestic resource mobilisation, including through international support to developing countries, to improve domestic capacity for tax and other revenue collection.

Priorisation des ODD à un niveau détaillé (aux sous-éléments (cibles) de chaque objectif priorisé)

Source : Rapport de durabilité d'AngloGold Ashanti 2018

Exemple de l'une des cibles de l'entreprise et du calendrier pour les ODD prioritaires jusqu'en 2030



Cibles pour mesurer les progrès réalisés d'ici 2030 sur les ODD prioritaires

Source : Rapport de durabilité de Banpu 2019.

Exemple de définition d'indicateurs pour mesurer les progrès sur les ODD

PART 2: THE EMBEDDING TOOLKIT 

5: Developing and executing activities to achieve company goals continued

Connecting themes – strategic focus areas – coherent actions

Incorporate relevant SDG metrics and targets

Strategic focus area	Objective	Key actions	Performance indicators	Target (2030)
Local business development plans	Local business development plans drive achievement of our aspirations		<ul style="list-style-type: none"> Country LBD plans agreed by stakeholders 	<ul style="list-style-type: none"> Income growth > national average  SDG 10 10.1
Skills development and capacity building	Local participants develop the appropriate skills and capabilities		<ul style="list-style-type: none"> Numbers of local participants developed % increase in Value Addition and Local Participation Supplier performance 	<ul style="list-style-type: none"> Industry share of employment and GDP  SDG 9 9.2
Extending product and service offerings beyond mine requirements	Dependence on mining is diminished for thriving self-sustaining businesses beyond life of mine		<ul style="list-style-type: none"> % host community businesses demonstrating customer diversification 	<ul style="list-style-type: none"> Economic productivity and diversification  SDG 8 8.2
Establishing strategic partnerships	Strategic partnerships are established for leverage and greater impact		<ul style="list-style-type: none"> Number and span of strategic partnerships established 	<ul style="list-style-type: none"> Increased domestic resource mobilisation  SDG 17 17.1

The strategy map outlined in the previous section forms the basis of developing a balanced scorecard.

For each strategic focus area, an objective consistent with the goals is developed. Key actions required to achieve the objective are designed, along with performance targets and metrics which demonstrate achievement of objectives and ultimately the goals.

In the example shown, strategic focus areas which are connected to the SDGs are reflected. Incorporating relevant SDG metrics and targets into the scorecard becomes a relatively easy exercise.

Indicateurs de performance pour mesurer les progrès sur les cibles qualitatives pour les ODD prioritaires

Source: Adapted from Kaplan, R. and Norton, D. (2008): "Mastering the Management System", Harvard Business Review, January, p62-77.

PAGE 25

Source : Chicksen.B, Cole. M, Broadhurst. J, Meyer. H, Charikinya.E, Hoffman. A et Viljoen. D. (2018).
Embedding the Sustainable Development Goals into Business Strategy and Action.
MtM & MiLA Working Paper 1 – 2018, Le Cap : Université du Cap.

4 Développement de politiques et de pratiques favorables aux ODD



4 Développement de politiques et de pratiques favorables aux ODD

Dans quelle mesure les grandes entreprises minières mettent-elles en place des politiques et des pratiques qui contribueront à la réalisation des ODD ? La réponse est la suivante : certaines entreprises font preuve de bonnes pratiques sur certains des ODD, mais, pour de nombreux ODD, il reste encore beaucoup à faire de la part des 38 entreprises de l'échantillon ; en effet, aucune entreprise ne démontre de solides mesures de soutien aux ODD dans les 17 objectifs.

Contexte

Les résultats présentés dans cette section sont basés sur le rapport RMI Report 2020, une évaluation par la Responsible Mining Foundation de 38 grandes entreprises minières qui, ensemble, représentent environ 28% de la valeur mondiale de la production minière. Le rapport évalue les politiques et pratiques mises en place au niveau de l'entreprise, ainsi que les actions au niveau des sites miniers, et comprend six grands domaines : le développement économique, la conduite des affaires, la gestion du cycle de vie, le bien-être de la communauté, les conditions de travail, et la responsabilité environnementale. Afin que l'évaluation du rapport RMI Report 2020 soit complète, tous les ODD ont été abordés (chaque ODD est abordé par au moins un indicateur). Les résultats du rapport fournissent des indications utiles sur le niveau d'effort fourni par les 38 entreprises minières pour soutenir la réalisation des ODD.

Évaluation

L'évaluation résumée dans cette section n'aborde pas explicitement la contribution de chaque entreprise à la réalisation des ODD, mais utilise plutôt les résultats du rapport RMI Report 2020 comme indicateurs des mesures pertinentes mises en place par les entreprises en lien avec les ODD – c'est-à-dire des mesures qui se rapportent directement à des cibles ODD spécifiques. Il est également important de souligner que les résultats ne reflètent pas les impacts des entreprises, ni leur niveau de réalisation des ODD, mais plutôt l'étendue des mesures prises par les entreprises qui contribuent à la réalisation de cibles ODD spécifiques. Le rapport RMI Report 2020 étant une évaluation factuelle, les résultats rendent compte des preuves fournies par les entreprises sur leurs actions, et ce grâce aux informations

qu'elles rendent publiques. Ainsi, des scores faibles peuvent refléter un manque de divulgation publique plutôt qu'un manque d'action.

Les mesures évaluées sont regroupées en sept catégories :

- **Engagements** : engagements formels à l'échelle de l'entreprise approuvés par la direction générale et soutenus par des ressources dédiées et des responsabilités attribuées ;
- **Atténuation des risques et des impacts** : systèmes d'entreprise (par exemple, normes, exigences ou lignes directrices de gestion) visant à garantir que les activités minières atténuent leurs impacts négatifs réels et potentiels, et efforts des entreprises pour examiner et améliorer leur atténuation des impacts ;
- **Actions positives** : mesures proactives prises par les entreprises pour obtenir des résultats positifs (par exemple sur les achats locaux ou le développement des entreprises locales) ;
- **Divulgation publique** : divulgation par les entreprises d'informations d'intérêt public, notamment relatives à leur gouvernance ;
- **Suivi des performances et reporting** : efforts des entreprises pour surveiller et rendre compte publiquement de leur performance en matière de gestion des problèmes économiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance, et pour examiner et prendre des mesures pour améliorer leur performance ;
- **Engagement des parties prenantes locales** : systèmes d'entreprise pour garantir que les activités minières impliquent les communautés affectées sur des questions critiques, telles que la préparation aux situations d'urgence ou les impacts environnementaux ;
- **Divulgation des données sur les sites miniers** : divulgation publique des données au niveau des sites miniers sur des questions d'importance pour les parties prenantes locales (par exemple sur l'emploi local, les achats locaux, ou la qualité de l'air et de l'eau).

Ces mesures ont différents rôles à jouer pour contribuer à la réalisation des ODD :

- **Les engagements** fournissent des paramètres fondamentaux pour une action systématique et permettent à d'autres de tenir les entreprises responsables de toute violation de leurs politiques d'entreprise ;
- **L'atténuation des risques et des impacts** contribue aux cibles ODD liées à la prévention et à la minimisation des impacts négatifs ;
- **Les actions positives** contribuent directement aux cibles ODD ;

- **La divulgation publique** renforce la responsabilité des entreprises, et peut inciter les entreprises à adopter une conduite responsable ;
- **Le suivi et le reporting des performances** permettent aux entreprises de « savoir et de montrer » comment elles gèrent les problèmes économiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance, et de prendre des mesures pour améliorer leur performance ;
- **L'engagement des parties prenantes locales** contribue à des résultats plus efficaces et plus pertinents au niveau local ;
- **La divulgation de données sur les sites miniers** est importante pour la responsabilité en tant que moteur de pratiques minières responsables.

Résultats

La Figure 5 montre les résultats globaux pour chacune des 38 entreprises, en tenant compte de toutes leurs politiques et pratiques en faveur des ODD, et en mesurant l'étendue et la solidité de ces mesures par rapport aux attentes de la société, comme indiqué dans le [RMI Framework](#)³⁵.

Le Tableau 2 résume les résultats globaux pour chacun des ODD, ventilés selon les différentes catégories (différents types de mesures de soutien aux ODD) couvertes par les indicateurs du rapport RMI Report 2020. Les scores indiqués incluent les scores les plus bas et les plus élevés obtenus (parmi les 38 entreprises) pour chaque catégorie, et le score moyen (parmi les 38 entreprises), ainsi que le score global pour chaque ODD³⁶. Les scores en pourcentage (reflétant l'étendue et la robustesse des politiques et pratiques des entreprises, mesurées par rapport aux attentes de la société, telles qu'articulées dans le RMI Framework) sont les suivants :

Minimum : le score obtenu par l'entreprise ayant obtenu le score le plus bas pour la combinaison d'indicateurs dans la catégorie donnée (ou l'ODD donné dans son ensemble)

Moyenne : le score moyen obtenu par les 38 entreprises pour la combinaison d'indicateurs dans la catégorie donnée (ou pour l'ODD donné dans son ensemble)

Maximum : le score le plus élevé obtenu par une entreprise pour la combinaison d'indicateurs dans la catégorie donnée (ou l'ODD dans son ensemble)

Figure 5 Politiques et pratiques soutenant les ODD (résultats globaux pour les 38 entreprises dans le rapport RMI Report 2020).

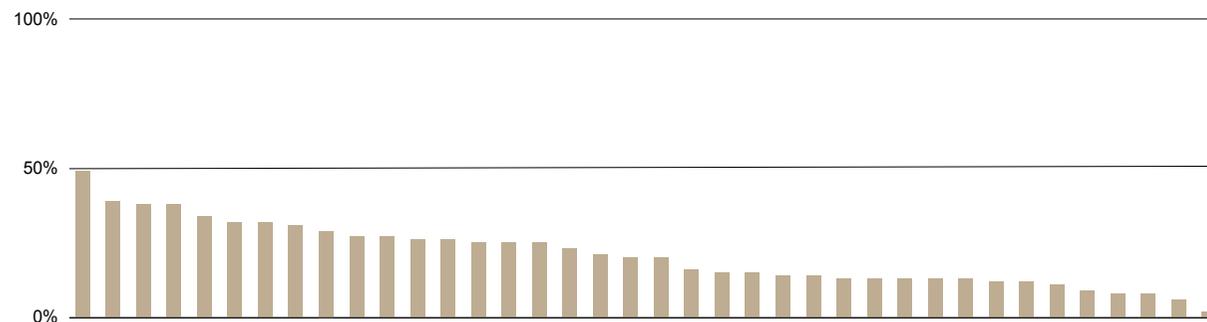


Tableau 2 Politiques et pratiques soutenant les ODD (résultats détaillés pour les 38 entreprises dans le rapport RMI Report 2020)

	Engagement			Gestion des risques et atténuation des impacts			Action positive			Divulgence publique			Suivi des performances et reporting			Engagement des parties prenantes locales			Divulgence des données sur les sites miniers			Toutes catégories		
	Score minimum (%)	Score moyen (%)	Score maximum (%)	Score minimum (%)	Score moyen (%)	Score maximum (%)	Score minimum (%)	Score moyen (%)	Score maximum (%)	Score minimum (%)	Score moyen (%)	Score maximum (%)	Score minimum (%)	Score moyen (%)	Score maximum (%)	Score minimum (%)	Score moyen (%)	Score maximum (%)	Score minimum (%)	Score moyen (%)	Score maximum (%)	Score minimum (%)	Score moyen (%)	Score maximum (%)
 Pas de pauvreté	0,0	6,3	50,0	0,0	27,7	75,0	6,3	26,6	75,0				0,0	1,3	16,7				0,0	8,6	29,8	2,3	17,6	54,1
 Faim « zéro »				0,0	24,8	75,0																0,0	24,8	75,0
 Bonne santé et bien-être				0,0	17,2	70,8	0,0	11,2	100,0				0,0	7,7	25,0				0,0	9,1	38,3	0,0	11,9	34,7
 Éducation de qualité							8,3	36,4	75,0													8,3	36,4	75,0
 Égalité entre les sexes				0,0	14,1	55,6	0,0	12,2	50,0				0,0	5,6	30,6	0,0	14,5	100,0				0,0	10,9	41,7
 Eau propre et assainissement	0,0	4,6	100,0	0,0	16,7	75,0							0,0	16,9	41,7				0,0	11,7	33,3	0,0	13,6	37,7
 Énergie propre et d'un coût abordable													0,0	25,4	66,7							0,0	25,4	66,7
 Travail décent et croissance économique	25,0	89,7	100,0	0,0	15,6	50,0	0,0	34,4	83,3	0,0	45,0	83,3	0,0	5,0	16,7				0,0	8,1	44,4	4,2	25,0	48,6
 Industrie, innovation et infrastructure	0,0	10,7	100,0				0,0	22,8	100,0													0,0	16,8	66,7
 Inégalités réduites				0,0	22,8	66,7																0,0	22,8	66,7
 Villes et communautés durables	0,0	33,1	100,0	0,0	26,4	75,0																0,0	28,7	83,3
 Consommation et production responsables	0,0	20,9	70,8	0,0	30,2	88,9	0,0	22,8	100,0				0,0	26,1	66,7	0,0	11,2	50,0	0,0	9,1	38,3	0,0	21,1	49,3
 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques				0,0	26,8	66,7				0,0	0,0	0,0	0,0	32,9	66,7	0,0	10,9	100,0				0,0	19,5	51,7
 Vie aquatique	0,0	4,6	100,0																			0,0	4,6	100,0
 Vie terrestre	12,5	46,4	100,0	0,0	40,1	100,0							0,0	21,5	62,5	0,0	11,2	50,0				4,2	31,2	77,8
 Paix, justice et institutions efficaces	5,6	48,0	100,0	0,0	18,0	66,7				0,0	35,0	66,7	0,0	15,0	45,8				0,0	15,1	54,2	3,8	26,4	56,0
 Partenariats pour la réalisation des objectifs							0,0	22,8	100,0	0,0	46,1	100,0										0,0	34,4	75,0

Parmi les principales constatations, il convient de souligner que :

Certaines entreprises font figure de proue. Dans le Tableau 2, 15 des catégories affichent un score maximal de 100% – ce qui montre qu’au moins une entreprise applique de bonnes pratiques pour répondre aux attentes de la société sur ces mesures. De la même manière, des scores maximums de 75% ou plus sont observés pour six des ODD, ce qui signifie que dans chaque cas, au moins une entreprise prend des mesures énergiques pour soutenir la réalisation de l’ODD.

Beaucoup de progrès restent à faire pour démontrer des actions pertinentes dans tous les ODD : la Figure 5 montre que même les entreprises les plus performantes ont encore du chemin à parcourir pour répondre aux attentes de la société concernant la gestion par les grandes entreprises minières des questions économiques, environnementales, sociales et de gouvernance en lien avec l’ensemble des ODD.

L’éducation de qualité (ODD 4) et les partenariats pour la réalisation des Objectifs (ODD 17) affichent les meilleures moyennes : ensemble, les 38 entreprises affichent des mesures relativement plus nombreuses ou plus fortes vis-à-vis de ces deux Objectifs, avec des scores moyens compris entre 34 et 36% (voir Tableau 2). Ces résultats relativement plus solides sont en grande partie dus à :



ODD 4 : Éducation de qualité : actions relativement répandues de la part des entreprises minières pour soutenir : (1) le développement des compétences parmi leurs effectifs locaux ; et (2) l’enseignement des STEM et le développement des compétences techniques parmi les populations locales des pays producteurs.

- **Contexte – contributions directes et significatives.** Les efforts déployés par les entreprises en matière de développement des compétences et d’éducation contribuent directement et de manière significative à la réalisation de l’ODD 4. Certaines entreprises vont plus loin et font preuve de pratiques de pointe, telles que la collaboration avec les institutions des pays producteurs pour améliorer la qualité de l’enseignement dans les régions affectées par les activités minières, ou en développant des programmes de formation spécifiques pour les groupes sous-représentés dans leur effectif, tels que les peuples autochtones, les femmes ou les personnes handicapées. Bien que ces types de programmes soient importants, il convient de noter que les actions sur ces questions impliquent généralement des investissements relativement simples pour les entreprises, par rapport aux actions plus complexes requises pour d’autres ODD.



ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des Objectifs : efforts importants déployés par (une minorité) des 38 entreprises minières pour collaborer avec les gouvernements locaux/régionaux sur la planification du développement socio-économique, et avec les institutions nationales de recherche et développement sur les aspects socio-économiques et environnementaux liés aux activités minières. En outre, on remarque une divulgation relativement répandue des paiements aux gouvernements.

- **Contexte – tendances encourageantes.** Les mesures prises par les entreprises minières pour travailler en collaboration avec les institutions nationales sur une R&D responsable liée aux activités minières, contribuent directement à la réalisation de l’ODD 17, les revenus miniers et les partenariats public-privé pouvant soutenir le développement durable dans les pays producteurs. Fait encourageant, les entreprises minières participent de plus en plus à des programmes de collaboration avec les gouvernements locaux ou régionaux pour planifier et mettre en œuvre des initiatives de développement socio-économique. Ces types de partenariats offrent un fort potentiel de progrès sur de nombreux ODD dans ces domaines. En termes de divulgation des paiements aux gouvernements, cette action sur la transparence de base est généralement guidée par la législation nationale et ne contribue qu’indirectement à cet Objectif.

Résultats très divergents sur La vie aquatique (ODD 14).



ODD 14 : Vie aquatique : Les efforts des entreprises sur cet ODD sont mesurés sur la base d’un paramètre : la prise d’engagements formels à l’échelle de l’entreprise pour ne pas éliminer les résidus (déchets miniers) dans les rivières, les lacs ou les environnements marins. Les résultats divergents présentés dans le Tableau 1 reflètent le fait que, si une entreprise peut démontrer qu’elle a pris un engagement formel, soutenu par la responsabilité et les ressources, les 37 autres entreprises ne montrent aucune preuve d’un tel engagement.

- **Contexte – le manque d’engagements n’est qu’une partie du problème.** Au moins huit des entreprises déversent régulièrement des résidus dans les rivières ou les milieux marins, ou les stockent sur le fond marin. Remarque : l’évaluation n’a pas examiné si les entreprises se sont engagées à ne pas conduire d’activités minières en haute mer – une autre activité qui pourrait potentiellement entraver la réalisation de cet ODD axé sur la mer.

La bonne santé et le bien-être (ODD 3), l'égalité entre les sexes (ODD 5), et l'eau propre et l'assainissement (ODD 6) affichent certains des résultats les plus faibles : mis à part le résultat sur la vie aquatique, ces trois ODD affichent les résultats moyens les plus faibles, allant de 11 à 12% (voir Tableau 2). Ces faibles résultats sont en grande partie dus aux éléments suivants :



ODD 3 : Bonne santé et bien-être : peu de preuves parmi les 38 entreprises sur plusieurs mesures, notamment, par exemple : (1) suivre, examiner et agir pour améliorer leur performance en réduisant leurs impacts négatifs sur la qualité de l'eau ; (2) réaliser des évaluations d'impact sur la santé dans les communautés affectées par les activités minières ; et (3) fournir des services de santé adaptés au genre (par exemple, la planification familiale et la santé sexuelle) pour les travailleur-ses.

- **Contexte – peu d'action sur cette question prioritaire.** Le fait que la plupart des entreprises ne montrent aucune preuve de l'évaluation des impacts sur la santé dans les zones affectées par les activités minières est frappant, étant donné que les activités minières sont associées à de vastes problèmes de santé liés à la pollution, à l'immigration et aux perturbations sociales. De même, les maladies professionnelles, les blessures et les décès sont courants dans le secteur minier.



ODD 5 : Égalité entre les sexes : un manque généralisé de preuves de mesures, telles que la mise en place de systèmes pour : (1) protéger les travailleuses contre le harcèlement et la violence basée sur le genre ; (2) veiller à ce que les travailleuses reçoivent des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés à leur genre ; (3) mener des études d'impact sur le genre dans les communautés affectées par les activités minières ; et (4) inclure les femmes entrepreneurs et les entreprises dirigées par des femmes dans le développement des entreprises locales et les activités de soutien aux achats locaux.

- **Contexte – manque d'action sur les questions les plus importantes.** L'absence de mesures sur l'égalité des genres contraste avec le fait que les entreprises minières font souvent référence à leur contribution positive à l'ODD 5, dans le cadre de leurs programmes visant à améliorer l'équilibre hommes-femmes au sein de leur conseil d'administration et de leurs équipes de direction. Bien que ces programmes soient importants,

les entreprises agissent beaucoup moins pour éviter les impacts négatifs sur l'égalité des genres au sein de leur main-d'œuvre sur les sites miniers, et parmi les communautés affectées par les activités minières, sur des questions plus fondamentales telles que garantir aux travailleuses des EPI adaptés au genre ou s'assurer que les entreprises dirigées par des femmes ne soient pas exclues des programmes d'achats locaux.



ODD 6 : Eau propre et assainissement : de nombreuses entreprises démontrent peu ou pas de preuves de mesures visant, notamment, à : (1) suivre, examiner et agir pour améliorer leurs performances en matière de réduction de leurs impacts négatifs sur la qualité de l'eau et la quantité d'eau ; (2) divulguer des données au niveau des sites miniers sur la qualité de l'eau ; et (3) concevoir et mettre en œuvre des stratégies de gestion de l'eau, en consultation avec d'autres utilisateurs de l'eau.

- **Contexte – manque d'action sur les risques prioritaires.** Si les entreprises minières communiquent souvent sur leur contribution positive à l'ODD 6, dans le cadre de projets communautaires sur l'eau et l'assainissement, il existe peu de preuves concernant le traitement systématique de leurs impacts négatifs potentiels sur l'eau, ou leur divulgation de données relatives à leurs impacts sur la qualité de l'eau en aval de leurs activités.

Résultats en contexte

Le Tableau 3 montre des inadéquations frappantes entre le niveau des efforts de soutien aux ODD fournis par l'échantillon des 38 entreprises et leur priorisation des ODD. Par exemple, l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être) et l'ODD 6 (Eau propre et assainissement) font tous deux partie des ODD les plus fréquemment priorisés, mais présentent certains des niveaux d'action les plus faibles de la part des entreprises minières. En examinant les trois ODD pour lesquels les entreprises minières présentent le risque le plus élevé d'impacts négatifs (selon S&P Global)³⁷, deux d'entre eux reçoivent certains des niveaux d'action les plus faibles de la part des entreprises : l'ODD 6 (Eau propre et assainissement) et l'ODD 14 (Vie aquatique).

Tableau 3 Comparaison des efforts de soutien aux ODD avec la priorisation des ODD et la relative exposition aux risques liés aux ODD des activités minières

	1 PIS DE PAUVRETE	2 FAIM -ZERO-	3 BONNE SANTE ET BIEN-ETRE	4 EDUCATION DE QUALITE	5 EGALITE ENTRE LES SEXES	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	7 ENERGIE PROPRE ET D'UN COTÉ ABORDABLE	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	10 INÉGALITÉS RÉDUITES	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	14 VIE AQUATIQUE	15 VIE TERRESTRE	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
Score moyen (%) pour les mesures de soutien aux ODD par les 38 entreprises minières* ● scores les plus élevés ● scores les plus bas	17,6	24,8	11,9	36,4	10,9	13,6	26,4	25,0	16,8	22,8	28,7	21,1	19,5	4,6	31,2	26,4	34,4
Priorisation de l'ODD par les 38 entreprises minières** ● le plus souvent priorisé ● le moins fréquemment priorisé	48	36	92	60	56	72	60	100	64	64	64	72	76	20	64	60	52
Risque le plus élevé d'impact négatif des entreprises minières sur la réalisation de l'ODD*** ●																	

* Les scores indiqués sont des résultats moyens, parmi les 38 entreprises évaluées, sur les mesures de soutien aux ODD. Compte tenu de la nature factuelle de l'évaluation, des scores faibles peuvent refléter le manque d'informations d'intérêt public rendues publiques par les entreprises, plutôt qu'un manque de mesures.

** Pourcentage d'entreprises ayant priorisé l'ODD, parmi les 25 entreprises évaluées qui ont rendu public leur priorisation des ODD (voir section suivante).

*** Voir Trucost (2020). *Sustainable Development Goals (SDGs): Emerging Trends and Analysis of the SDG Impact of Companies in the S&P 500*. <https://www.spglobal.com/marketintelligence/en/documents/sp-emerging-trends-and-analysis-05-002.pdf>. Le rapport définit le risque lié aux ODD comme « ...le risque qu'une entreprise puisse causer directement ou indirectement un impact négatif sur les ODD (tel que des émissions de gaz à effet de serre dans la chaîne d'approvisionnement) ou le risque qu'une entreprise puisse être dépendante de pratiques et d'activités en conflit avec les ODD (telles que le versement de salaires insuffisants ou le recours au travail des enfants) ». Le rapport identifie l'ODD 6, l'ODD 14 et l'ODD 15 comme les Objectifs présentant le plus de risques pour les entreprises minières.

5 Conclusions et perspectives



5 Conclusions et perspectives

Conclusions

Il est réconfortant de voir de nombreuses entreprises s'intéresser aux ODD dans une certaine mesure, étant donné le contexte de développement dans lequel elles exercent leurs activités minières. En outre, nous savons que beaucoup d'entreprises travaillent sur de nombreux problèmes économiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance liés à l'exploitation minière, qui font directement écho aux ODD.

Cependant, l'intégration des ODD, et la publication de données sur les ODD ne sont toujours pas la norme, bien que de bonnes pratiques soient observées dans quelques entreprises. Ces entreprises déploient manifestement des efforts

considérables pour réfléchir à la manière dont elles peuvent être en accord avec les ODD, et comment elles peuvent suivre et publier des données sur leurs contributions à la réalisation des Objectifs mondiaux.

Dans l'ensemble, le présent état des lieux de la situation suggère que les bonnes pratiques n'ont pas été largement adoptées, et que la plupart des entreprises minières ont encore de nombreux progrès à faire en termes de mise en place de mesures stratégiques afin de contribuer à la réalisation des ODD en s'appuyant sur leur potentiel considérable.

Cadres pour guider l'action de l'entreprise sur les ODD

La Cartographie de l'exploitation minière en fonction des objectifs de développement durable : Un Atlas inclut des conseils et des exemples de bonnes pratiques.

Le RMI Framework 2020 propose un cadre complet lié aux ODD.

Le rapport RMI Report 2020 inclut des outils d'apprentissage que les entreprises peuvent utiliser pour orienter leurs efforts d'amélioration continue sur le développement et la mise en œuvre de politiques et de pratiques responsables, soutenant les ODD.

Perspectives – quelques recommandations

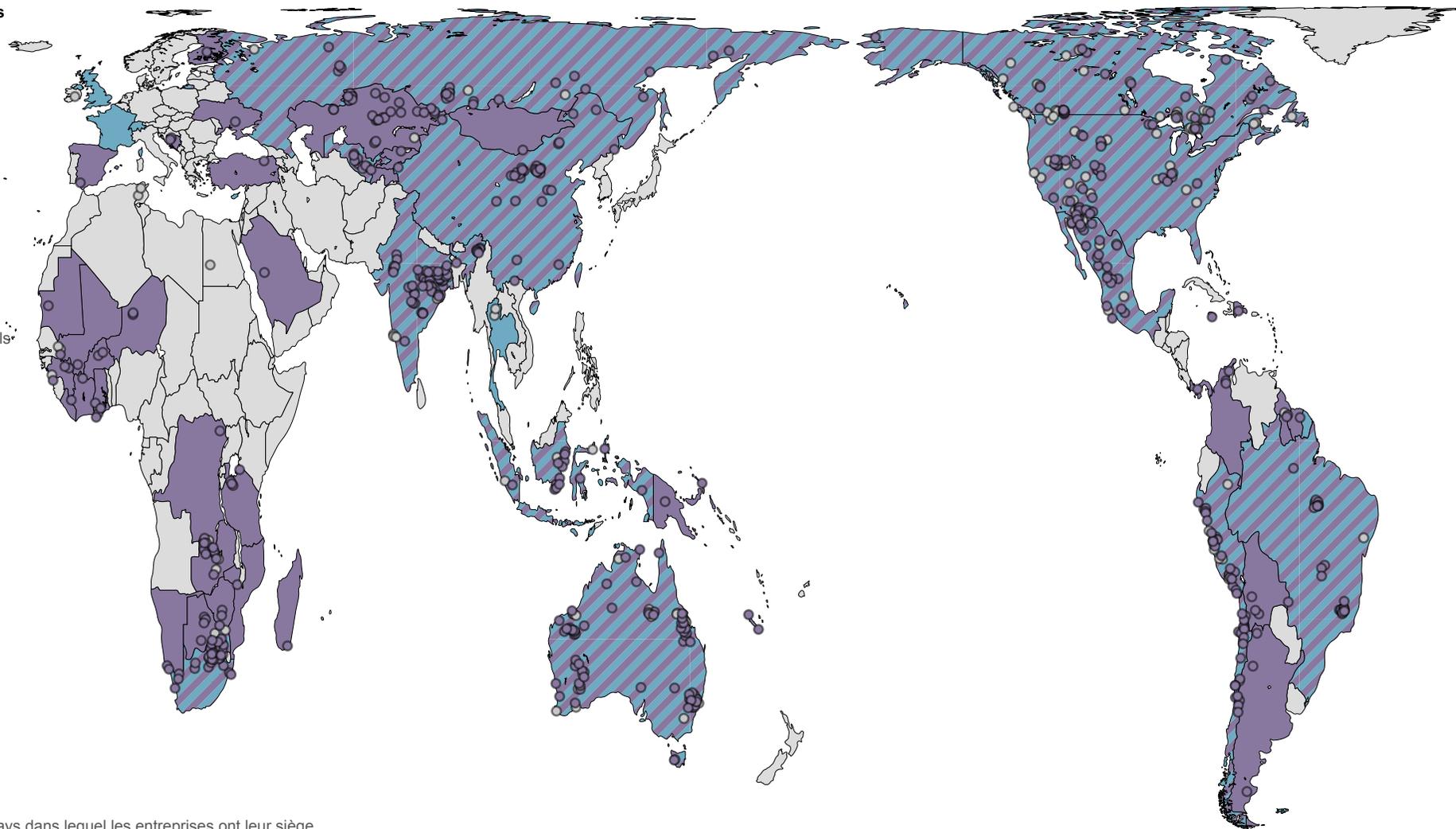
Les ODD reflètent parfaitement le rôle de développement et de transformation que les entreprises peuvent jouer dans les zones autour de leurs sites miniers, ainsi que dans les pays où elles opèrent. Partant, les entreprises sont encouragées à envisager les étapes suivantes, lesquelles constituent des mesures concrètes pouvant les aider à démontrer leur engagement et leur action en faveur des ODD.

- 1 Faire de l'exploitation minière responsable leur modèle commercial.** Les entreprises doivent pouvoir intégrer les ODD dans la conduite habituelle de leurs affaires, et non les considérer comme des efforts complémentaires.
- 2 Élever la durabilité au rang de leurs priorités.** Amener la durabilité au sein de la direction pour une gouvernance, une responsabilité, et un signal plus solides. Envisager de confier la fonction de Responsable de la durabilité au PDG.
- 3 Services chargés de la durabilité des ressources.** Mettre en place un service chargé de la durabilité des ressources avec suffisamment de personnes, de ressources et d'influence aux niveaux organisationnel et opérationnel pour permettre une dynamique dans toute l'entreprise.
- 4 Faire preuve d'un leadership courageux et attirer des talents ambitieux.** Les entreprises peuvent gagner davantage de confiance et de respect à long terme en étant transparentes sur les difficultés qu'elles rencontrent pour résoudre les problèmes économiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance, et les ODD. La publication de données honnêtes et équilibrées sur les ODD, associée à des cibles courageuses, fidéliseront et attireront des employés ambitieux et talentueux.
- 5 Intégrer les ODD dans les travaux existants sur les questions économiques, environnementales, sociales et de gouvernance.** Les entreprises ayant déjà mis en place des politiques et des pratiques minières responsables peuvent aller plus loin en démontrant une intégration significative des ODD dans leurs stratégies commerciales, leur gouvernance d'entreprise, ainsi que dans leurs processus de suivi et de reporting de la durabilité. Surtout, les ODD ne doivent pas être considérés comme une contrainte supplémentaire pour les entreprises, venant s'ajouter à leurs efforts sur les questions économiques, environnementales, sociales et de gouvernance ; une action efficace sur les questions relatives aux ODD se traduit par une performance efficace en matière d'exploitation minière responsable.
- 6 Utiliser les cibles des ODD et le cadre d'indicateurs pour définir des cibles progressives et mesurables pour l'action de soutien aux ODD.** Les ODD reposent sur des données à travers un cadre d'indicateurs et de cibles. Plutôt que de considérer les ODD comme un ensemble d'options, les Objectifs peuvent être utilisés comme un cadre pour mesurer les performances par rapport à une base de référence, et vers des cibles quantitatifs ambitieux et progressifs pour guider et suivre les progrès réalisés par les entreprises, jusqu'en 2030 et au-delà.
- 7 Appliquer les pratiques soutenant les ODD de manière cohérente dans toute l'entreprise et toutes les activités.** Les entreprises peuvent apprendre des bonnes pratiques appliquées par les autres, et amplifier les bons exemples de leur propre portefeuille à travers leurs opérations. Les études de cas positives sont inspirantes mais doivent être reproduites et normalisées en tant que pratique standard, y compris sur les différents sites miniers d'une même entreprise.
- 8 Divulguer des données d'intérêt public sur les activités liées aux ODD.** Les entreprises peuvent divulguer de manière proactive : (1) les actions qu'elles entreprennent en lien avec les ODD, via leur gestion des questions économiques, environnementales, sociales et de gouvernance ; (2) des informations sur leurs actions positives, des données sur leurs impacts négatifs, et des explications sur leurs mesures d'atténuation ; et (3) les résultats de leur suivi de performances et les efforts qu'elles déploient pour améliorer leurs performances.
- 9 Utiliser l'élan de la Décennie d'action pour réaliser les ODD afin d'insuffler un changement transformateur pour la société, les générations futures et le secteur minier.**

Portée de l'échantillon des 38 entreprises dans le rapport RMI Report 2020

Entreprises évaluées

- Anglo American
- AngloGold Ashanti
- Antofagasta
- ArcelorMittal
- Banpu
- Barrick Gold Corp
- BHP
- Buenaventura
- Bumi Resources
- China Shenhua
- Coal India
- CODELCO
- ERG
- Evraz
- Exxaro Resources
- First Quantum Minerals
- Fortescue
- Freeport-McMoRan
- Glencore
- Gold Fields
- Grupo México
- Industrias Peñoles
- MMG
- Navoi MMC
- Newcrest Mining
- Newmont
- NMDC
- Nordgold
- Orano
- Peabody Energy
- Polymetal
- Rio Tinto
- RUSAL
- Sibanye-Stillwater
- Teck
- Vale
- Vedanta Resources
- Zijin



- Pays d'origine : pays dans lequel les entreprises ont leur siège
- Pays producteurs : pays dans lesquels les entreprises ont des activités minières
- Sites miniers opérationnels
- Sites miniers fermés et suspendus connus



- 1 Maennling, N., Toledano, P. (2018). *The Renewable Power of the Mine: Accelerating Renewable Energy Integration*. Columbia Center on Sustainable Investment. http://www.bmz.de/rue/includes/downloads/CCSI_2018_-_The_Renewable_Power_of_The_Mine_mr.pdf
- 2 Banque mondiale (2020). *Minerals for Climate Action: The Mineral Intensity of the Clean Energy Transition*. Climate-Smart Mining Facility, World Bank. <http://pubdocs.worldbank.org/en/961711588875536384/Minerals-for-Climate-Action-The-Mineral-Intensity-of-the-Clean-Energy-Transition.pdf>
- 3 Maennling, N., Toledano, P. (2018). *The Renewable Power of the Mine: Accelerating Renewable Energy Integration*. Columbia Center on Sustainable Investment.
- 4 Iberdrola (2019). *Which countries are most threatened by and vulnerable to climate change?* Environment, Iberdrola. <https://www.iberdrola.com/environment/top-countries-most-affected-by-climate-change>; Notre Dame Global Adaption Initiative (2020). *Country Index*. University of Notre Dame. <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>; Selormey, E., Logan, C. (2019). *African nations are among those most vulnerable to climate change. A new survey suggests they are also the least prepared*. The Washington Post. <https://www.washingtonpost.com/politics/2019/09/23/african-nations-are-among-those-most-vulnerable-climate-change-new-survey-suggests-they-are-also-least-prepared/>; African Climate Policy Centre (2013). *ClimDev-Africa Policy Brief: Vulnerability to Climate Change in Africa: Challenges and Recommendations for Africa*. UNECA. https://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/policy_brief_2_vulnerability_to_climate_change_in_africa_challenges_and_recommendations_for_africa.pdf.
- 5 Morgan, A., Dobson, R. (2020). *Water Risk Filter Research Series: An Analysis of Water Risk in the Mining Sector*. WWF. https://wwf.panda.org/our_work/water/freshwater_news/?359211/Mining-companies-and-commodities-face-significant-water-risks-warns-WWF-report.
- 6 Banque mondiale. *Brief: Climate-Smart Mining: Minerals for Climate Action*. World Bank. <https://www.worldbank.org/en/topic/extractiveindustries/brief/climate-smart-mining-minerals-for-climate-action>.
- 7 L'Église d'Angleterre (2020). *Investor Mining and Tailings Safety Initiative*. <https://www.churchofengland.org/investor-mining-tailings-safety-initiative>.
- 8 Kollewe, J. (2019). *Coal power becoming 'uninsurable' as firms refuse cover*. The Guardian. <https://www.theguardian.com/environment/2019/dec/02/coal-power-becoming-uninsurable-as-firms-refuse-cover>.
- 9 Deloitte Insights (2020). *Tracking the trends 2020: Leading from the front*. Deloitte. https://www2.deloitte.com/content/dam/insights/us/articles/tracking-the-trends-2020/DI_Tracking-the-trends-2020.pdf.
- 10 Kollewe, J. (2019). *Coal power becoming 'uninsurable' as firms refuse cover*. The Guardian. <https://www.theguardian.com/environment/2019/dec/02/coal-power-becoming-uninsurable-as-firms-refuse-cover>.
- 11 Deloitte Insights (2020). *Tracking the trends 2020: Leading from the front*. Deloitte. https://www2.deloitte.com/content/dam/insights/us/articles/tracking-the-trends-2020/DI_Tracking-the-trends-2020.pdf.
- 12 BlackRock. *Sustainability as BlackRock's New Standard for Investing*. <https://www.blackrock.com/uk/individual/blackrock-client-letter>.
- 13 Fouche G., Solsvik, T. (2020). *Norway wealth fund blacklists Glencore, other commodity giants over coal*. Thomson Reuters Foundation News. <https://www.reuters.com/article/us-norway-swf/norway-wealth-fund-blacklists-glencore-other-commodity-giants-over-coal-idUSKBN22P05Y> ; BlackRock. *Sustainability as BlackRock's New Standard for Investing*. <https://www.blackrock.com/uk/individual/blackrock-client-letter>.
- 14 Deloitte Insights (2020). *Tracking the trends 2020: Leading from the front*. Deloitte. https://www2.deloitte.com/content/dam/insights/us/articles/tracking-the-trends-2020/DI_Tracking-the-trends-2020.pdf.
- 15 Deloitte Insights (2020). *Tracking the trends 2020: Leading from the front*. Deloitte. https://www2.deloitte.com/content/dam/insights/us/articles/tracking-the-trends-2020/DI_Tracking-the-trends-2020.pdf.
- 16 BDO Global (2020). *Social Licence to Operate in Mining: Current trends & toolkit*. BDO. P. 10. https://www.bdo.global/getattachment/Insights/Global-Industries/Natural-Resources/Social-Licence-to-Operate-in-Mining/BDO_Social-Licence-to-Operate_2020.pdf.aspx?lang=en-GB.
- 17 Deloitte Insights (2020). *Tracking the trends 2020: Leading from the front*. Deloitte. https://www2.deloitte.com/content/dam/insights/us/articles/tracking-the-trends-2020/DI_Tracking-the-trends-2020.pdf.
- 18 EITI. *Contract transparency*. <https://eiti.org/contract-transparency>.
- 19 EITI. *Beneficial ownership*. <https://eiti.org/beneficial-ownership>.
- 20 EY (2018). *Top 10 business risks facing mining and metals in 2019-20*. https://assets.ey.com/content/dam/ey-sites/ey.com/en_gl/topics/mining-metals/mining-metals-pdfs/ey-top-10-business-risks-facing-mining-and-metals-in-2019-20_v2.pdf.
- 21 OCDE. *Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque*. <https://www.oecd.org/fr/daf/inv/mne/Guide-OCDE-Devoir-Diligence-Minerais-%20Edition3.pdf>.
- 22 LME. *Responsible Sourcing*. <https://www.lme.com/en-GB/About/Responsibility/Responsible-sourcing>.
- 23 Toledano, P., Dietrich Brauch, M., Kennedy, S., Mann, H. (2020). *Don't Throw Caution to the Wind: In the green energy transition, not all critical minerals will be goldmines*. Columbia Center on Sustainable Investment. <http://ccsi.columbia.edu/files/2020/05/Dont-Throw-Caution-to-the-Wind.pdf>.
- 24 Leonida, C. (2020). *Making diversity the mining industry's new norm*. The Intelligent Miner. <https://theintelligentminer.com/2020/04/22/making-diversity-the-mining-industrys-new-norm/>.
- 25 Fry, R., Igielnik, R., Patten, E. (2018). *How Millennials today compare with their grandparents 50 years ago*. Fact Tank, Pew Research Center. <https://www.pewresearch.org/fact-tank/2018/03/16/how-millennials-compare-with-their-grandparents/>; Lai, A. (2018). *Millennials Call for Values-Driven Companies, But They're Not The Only Ones Interested*. Forbes. <https://www.forbes.com/sites/forrester/2018/05/23/millennials-call-for-values-driven-companies-but-theyre-not-the-only-ones-interested/#2f2e9b0a5464>.
- 26 Pew Research Center, *Social & Demographic Trends. Millennials: Confident/ Connected/ Open to Change: Executive Summary*. Pew Research Center. <https://www.pewsocialtrends.org/2010/02/24/millennials-confident-connected-open-to-change/>.

- 27 Leonida, C. (2020). *Making diversity the mining industry's new norm*. The Intelligent Miner. <https://theintelligentminer.com/2020/04/22/making-diversity-the-mining-industrys-new-norm/>.
- 28 Nature (2020). *Time to revise the Sustainable Development Goals*. <https://www.nature.com/articles/d41586-020-02002-3>.
- 29 Weber, B. (2020). *Limits on gatherings make it a 'great time to be building a pipeline,' says Alberta energy minister*. CBC. <https://www.cbc.ca/news/canada/edmonton/pipelines-alberta-protests-physical-distancing-1.5584025>.
- 30 Cannon, J. (2020). *Canadian company positions for mining ban lift in Argentine province*. Mongabay. <https://news.mongabay.com/2020/05/canadian-company-positions-for-mining-ban-lift-in-argentine-province/>; See Earthworks, et al. (2020). *Voices from the Ground: How the Global Mining Industry is Profiting from the COVID-19 Pandemic*. Earth Works. <https://earthworks.org/cms/assets/uploads/2020/06/Snapshot-Covid-report-4MB.pdf>.
- 31 Szoke-Burke, S. (2020). *Land and resource investment consultations in the time of COVID-19: The hazards of pressing on*. Thomson Reuters Foundation News. <https://news.trust.org/item/20200524095046-4fhrd>; OAS Press release (2020). *The IACHR warns of the special vulnerability of indigenous peoples to the COVID-19 pandemic and calls on states to take specific measures in accordance with their culture and respect for their territories*. OAS. <http://www.oas.org/es/cidh/prensa/comunicados/2020/103.asp>; Becenti, B. (2020). *Feds proceed with Chaco drilling while tribes distracted by pandemic*. Navajo Times. <https://navajotimes.com/coronavirus-updates/feds-proceed-with-chaco-drilling-plan-while-tribes-distracted-by-pandemic/>; Barrera J. (2020). *Northern Ontario First Nations want pause to mining permits until COVID-19 subsides*. CBC. <https://www.cbc.ca/news/indigenous/first-nations-mining-permits-ontario-covid19-1.5550033>.
- 32 Business & Human Rights Resource Centre (2020). *Human Rights Defenders & Business 2020 Snapshot*. BHRRC. <https://dispatches.business-humanrights.org/hrd-january-2020/index.html>.
- 33 Voir, par exemple : Global Compact des Nations Unies (2020). *SDG Ambition: Introducing Business Benchmarks for the Decade of Action*. Projet de consultation ; GRI, UNGC et WBCSD (2015). *SDG Compass: The Guide for Business Action on the SDGs*; GRI and UNGC (2018). *Integrating the SDGs into Corporate Reporting: A Practical Guide* ; PWC (2019). *Creating a Strategy for a Better World: How the Sustainable Development Goals can Provide the Framework for Business to Deliver Progress on our Global Challenges* ; KPMG (2018). *How to Report on the SDGs: What Good Looks like and Why It Matters* ; Oxfam (2018). *Walking the Talk: Assessing Companies' Progress from SDG Rhetoric to Action* ; WBCSD et DNV GL (2018) *Business and the SDGs: A Survey of WBCSD Members and Global Network Partners* ; Source : Chicksen, B, Cole, M, Broadhurst, J, Meyer, H, Charikinya, E, Hoffman, A, & Viljoen, D. (2018). *Embedding the Sustainable Development Goals into Business Strategy and Action*. MtM & MiLA Working Paper 1 – 2018, Le Cap : Université du Cap.
- 34 Ces résultats globaux reflètent la mesure dans laquelle les entreprises sont capables de présenter des preuves justifiant un « oui » plein et entier aux questions du Tableau 1. Ainsi, par exemple, un score de 25%, dans sa plus simple expression, pourrait signifier que les preuves de l'entreprise justifient un « oui » plein et entier pour seulement un quart des questions. Dans la pratique, les entreprises ont tendance à obtenir un mélange de scores complet (1 point), partiel (0,5 point), et nul pour l'ensemble de questions.
- 35 Le cadre RMI Framework inclut des sujets, des indicateurs et des questions métriques liés aux principaux enjeux économiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance. La portée du cadre a été définie sur la base de consultations approfondies avec des experts et des parties prenantes, notamment les communautés affectées par les activités minières, les organisations de la société civile, les syndicats, les mouvements populaires, les entreprises minières, les investisseurs, les gouvernements, et d'autres.
- 36 Les scores sont basés sur les résultats et le cadre de notation du rapport RMI Report 2020, les scores moyens pour une catégorie donnée représentant une agrégation des scores individuels obtenus par les 38 entreprises sur le ou les indicateurs inclus dans cette catégorie. Des scores moyens faibles indiquent que seules quelques entreprises montrent des preuves de la mise en place de ces mesures ou que les entreprises, dans leur ensemble, montrent peu de preuves de ces mesures. Ainsi, par exemple, un score de 30%, dans sa plus simple expression, peut signifier qu'un tiers des entreprises mettent en place toutes les mesures pertinentes, ou que les 38 entreprises mettent en place un tiers des mesures pertinentes. Dans la pratique, les scores reflètent une combinaison de l'étendue des mesures au sein des 38 entreprises et des différentes questions (indicateurs), ainsi que la robustesse des mesures pertinentes, telles que mesurées par le cadre de notation.
- 37 Voir Trucost (2020). *Sustainable Development Goals (SDGs): Emerging Trends and Analysis of the SDG Impact of Companies in the S&P 500*. <https://21.1www.spglobal.com/marketintelligence/en/documents/sp-emerging-trends-and-analysis-05-002.pdf>

Avertissement

Les constatations, conclusions et interprétations contenues dans le présent rapport ne reflètent pas nécessairement les points de vue des bailleurs de fonds, administrateur-rices et employé-es de la Responsible Mining Foundation (RMF), du Columbia Center on Sustainable Investment, ni des autres personnes ayant participé aux consultations ou contribué à ce rapport comme conseillers. Le présent rapport est publié à titre d'information uniquement et n'est nullement destiné à un usage promotionnel. Ce rapport ne fournit aucun conseil ni recommandation sur le plan comptable, juridique, fiscal ou propre aux investissements, et il ne constitue ni une offre ni un démarchage en vue de l'achat ou de la vente d'instruments financiers d'aucune sorte. Bien que tout ait été mis en œuvre pour vérifier l'exactitude des traductions, la version anglaise du document doit être considérée comme la version définitive.

Informations sur les droits d'auteur



Toutes les données et le contenu écrit sont couverts par la licence internationale Creative Commons Attribution-Non-Commercial 4.0 (CC BY-NC 4.0).

Les utilisateur-rices sont libres de partager et d'adapter le contenu, mais en indiquant les crédits appropriés, en intégrant un lien vers la licence et en indiquant si des modifications ont été apportées. Le contenu couvert par la licence ne peut être utilisé ni à des fins commerciales, ni de manière discriminatoire, dégradante ou faussé. En cas d'utilisation, veuillez créditer comme suit « Responsible Mining Foundation (RMF) et Columbia Center on Sustainable Investment, (2020) 'Activité Minières et ODD : États des lieux en 2020' ».

ccsi.columbia.edu

www.responsibleminingfoundation.org

